

LE MINISTÈRE DU COMMERCE
SE PENCHE SUR LE PHÉNOMÈNE
DE L'INFORMEL

COMMERCE AU NOIR, TRAFIC À HAUT RISQUE



Plus de 206 milliards de dinars d'opérations sans factures ont été recensés par les services anti-fraude du ministère du Commerce en 4 ans. Ce chiffre indique la courbe ascendante de l'informel, un phénomène qui coûte plusieurs milliards de dollars de pertes fiscales à l'Etat.

LIRE EN PAGES 2-3



GAZ DE SCHISTE
**SELLAL
RASSURE
À NOUVEAU**

LIRE EN PAGE 4

A l'issue des discussions qu'il a eues avec le numéro un du FCE
**HAMID GRINE
S'ENGAGE
À DÉFENDRE
LE PRODUIT
«MADE IN
ALGÉRIE»**

LIRE EN PAGE 4

Vie politique
**Mokri affirme que le
MSP est en compétition
avec le FFS**

LIRE EN PAGE 4

Education nationale
**Les syndicats entre
dialogue et préavis
de grève**

LIRE EN PAGE 5

Smail Lalmas, président d'Algérie conseil export (ACE)
**« Aider nos entreprises
exportatrices ou à
potentiel export par
un accompagnement
stratégique »**

LIRE EN PAGE 6

Mondial de handball
**La FAHB tente de
se dédouaner de
la débâcle de l'EN**

LIRE EN PAGE 18

Éliminés en quarts de finale
de la CAN 2015
**Des Verts qui manquent
d'expérience et de
rythme**

LIRE EN PAGE 19

206,5 milliards de dinars d'opérations commerciales sans factures ont été dévoilés lors d'opérations de contrôle, durant les quatre dernières années, soit une moyenne annuelle de 51,6 milliards de dinars.

103 marchés informels qui avaient été éradiqués, depuis le lancement de l'opération d'assainissement en août 2012, sont réapparus dans plusieurs wilayas.

Le POINT

Bataille

PAR MEZIANE CHAREF

En dépit du volontarisme des autorités, la lutte contre le marché de l'informel s'avère finalement laborieuse. Depuis le lancement de l'opération d'assainissement en 2012, seulement près de 64% des marchés informels ont été en effet éradiqués, selon les chiffres fournis hier par un responsable au ministère du Commerce. Mais au-delà du chiffre qui peut prêter à diverses interprétations, le plus curieux est que des marchés informels réapparaissent après leur éradication. C'est le cas par exemple de ceux observés dans les wilayas, respectivement d'Alger (57 marchés réapparus), de Tébessa (15), de Blida (13), d'Aïn Defla (2) et de Tiaret (1). Et les chiffres sont probablement loin d'être exhaustifs et de refléter la réalité du terrain.

Ce responsable impute cette réapparition au retard dans la livraison des infrastructures de commerce destinées à l'insertion des commerçants informels. Mais le premier responsable du ministère, en l'occurrence Amara Benyounés, soutient que l'expansion de l'informel, qui constituait de par le passé un « refuge » pour une frange minime d'une population sans revenu, obéit de plus en plus à des « objectifs occultes », à des motivations du gain facile, à l'enrichissement illicite et à l'évasion fiscale. Il avoue même qu'il constitue une « menace » sérieuse à la production nationale. Si dans un passé récent, le gouvernement, qui était assis sur un confortable matelas financier, se refusait à engager la bataille contre l'informel, pour d'évidentes considérations de maintien de la paix sociale, aujourd'hui il y est plus que jamais contraint. Il y va de la rigueur et de l'orientation économique qu'il veut se donner face aux conséquences prévisibles de l'amenuisement des recettes.

Car jusque-là, il faut le dire, ce sont des milliards de dinars de manque à gagner au Trésor public. Mais le gouvernement le peut-il au risque d'exacerber la tension sociale dans un contexte difficile ? Faut-il une politique de l'emploi, d'une justice sociale et de réformes sérieuses, il serait illusoire de gagner la bataille contre l'informel... Mais plus que jamais, le gouvernement doit engager aussi cette bataille.

Le ministère du Commerce se penche sur le phénomène de l'informel

Commerce au noir, trafic à haut risque

103 marchés clandestins censés disparaître des suites de la campagne menée par les pouvoirs publics depuis 2012 afin de mettre fin au commerce illégal ont refait leur réapparition depuis peu.

PAR HALIM MIDOUNI

Le phénomène, explique Abdenour Hadji, directeur des études et de la prospective au ministère du Commerce, concerne Alger et son agglomération en particulier. Cinquante-sept espaces évacués depuis le début de l'opération y ont été rouverts par des commerçants au noir, tandis qu'à Tébessa, deuxième région à connaître la même situation, quinze marchés ne devant plus exister sont à nouveau signalés. M. Hadji, qui s'exprimait hier à l'occasion d'un séminaire organisé à Alger par le département de Amara Benyounés sur le dossier de l'informel, a ajouté que Blida déplorait aujourd'hui la reprise d'activité sans règles ni autorisation dans treize espaces. Elle est suivie d'Aïn Defla avec deux espaces et de Tiaret qui a vu la réémergence d'un lieu où se pratique à nouveau le commerce ambulancier. Selon ce cadre, les raisons du reflux de l'informel dans ces régions du pays sont expliquées par les retards de livraison des magasins et boutiques réalisés par l'Etat pour l'insertion des commerçants informels. Sans être euphorique, il estime que de bons résultats ont été obtenus et que « sur les 1368 marchés informels recensés dans le pays, 872 ont été éradiqués », soit « près de 64% » des lieux de commerce interdits par la loi.

« Ce chiffre, commente Mustapha Zebdi, président de l'Association de protection des consommateurs de la wilaya d'Alger, est important. Il peut, cependant, ne pas refléter

toute la réalité d'une situation complexe et difficile à suivre et à contrôler ». Le commerce informel, hormis les espaces concentrés et recensés dans les grands centres urbains, explique-t-il, est difficile à maîtriser « aussi en raison de son caractère souterrain et surtout ambulancier ». Il lui est facile d'échapper à la force publique, poursuit-il en écho aux experts qui sont intervenus sur le sujet pour constater la « difficulté à mesurer un phénomène, dont la nature est d'échapper à la mesure » et au recensement, a indiqué le professeur Farid Allaouat, universitaire et consultant en entreprise. Pour cet expert, parler d'éradication totale équivaut à se voiler la face et à « ne pas être réaliste ».

« Tant que le phénomène n'est pas abordé à travers ses différentes facettes, notamment à travers la prise en compte du contexte social et éducatif » dans lequel il prospère, ce sera difficile de lui opposer des moyens de lutte efficaces. « L'informel en Algérie, affirme-t-il, est un fait de société et de culture. Il n'est pas seulement encouragé par l'attrait du gain facile et l'évasion fiscale pour certains. Il l'est aussi par l'échec et la déperdition scolaires et par l'absence d'une politique de formation qui orienterait les jeunes vers des métiers qui les aideraient à créer leurs propres entreprises ».

CHIFFRES CONTRADICTOIRES POUR UNE TENDANCE LOURDE

« Nous ne pouvons pas éradiquer complètement le secteur informel. Nous cherchons plutôt à l'atténuer », consent à son tour le responsable des études et de la prospective au ministère du Commerce. Abdenour Hadji estime le secteur de l'informel représentatif d'environ « 40% » du Produit national brut (PNB). Le professeur Allaouat, se basant sur des statistiques de l'ONS en 2012 et d'agences onusiennes comme l'OIT et le BIT, avance le taux de « 40 à 45 % », mais dit ne pas se fier à ce chiffre qu'il croit inférieur en attendant une « enquête plus approfondie sur un sujet » ancien toutefois. « Le phénomène existait déjà à l'époque coloniale comme la manifestation de l'exclusion des Algériens du système économique en vigueur. Il est apparu sous une nouvelle forme durant les années soixante-dix en réponse aux pénuries

qui paralysaient les circuits du commerce et de la distribution. Il s'est accéléré après la crise pétrolière de 1986 pour devenir un phénomène à tendance lourde à partir des années quatre-vingt-dix », souligne le professeur. La différence entre l'informel d'il y a quarante ans avec celui d'aujourd'hui, précise-t-il, « est qu'il ne concerne plus les petites catégories vulnérables de la société, mais est devenu un système à part entière » encouragé par « l'import-import » et menaçant l'économie du pays et empêchant, selon le professeur Nouri, enseignant à HEC Alger, en raison de son « caractère concurrentiel et déloyal », que des grandes enseignes s'installent dans le pays et développent de nouvelles dynamiques commerciales et économiques.

Le professeur Rachid Alliouche, enseignant à HEC Alger, pour évaluer l'impact de l'informel sur notre économie, avance le taux de « 41% » pour une moyenne maghrébine de 47%. « Toutefois, prévient-il, je reste très prudent par rapport à des chiffres qui peuvent ne pas refléter toute la réalité ». Cet économiste reste certain sur le caractère exponentiel du phénomène : en 1975, dit-il, le taux de l'informel était d'environ 20%. En 2002, il était de 41 % pour passer à 45,6% en 2010 ». L'informel, ajoute-t-il, représente 45% du total emploi hors hydrocarbures et il représente une menace à laquelle il convient de lui opposer des « armes intelligentes ».

A ce sujet, plusieurs représentants associatifs de défense des intérêts des consommateurs se sont montrés intransigeants. Certains ont même interpellé le ministre du Commerce, Amara Benyounés, si son département ne se montrait pas laxiste face au phénomène. M. Benyounés, qui devrait étudier les recommandations du séminaire, a eu cette réponse : « Nous accompagnerons toutes les initiatives visant à résorber l'informel » et à aider à l'intégration de ses opérateurs dans la sphère formelle.

Il est des situations vis-à-vis desquelles nous devons être compréhensifs, notamment en ce qui concerne les jeunes qui activent au noir pour des motifs de subsistance, jusqu'à ce qu'ils soient régularisés. « Mais il est des pratiques intolérables que nous n'acceptons pas » et « contre lesquelles nous préconisons l'usage de la force publique ». Les experts, eux, ont mis en garde contre le « tout répressif ».

L'emploi informel représente 3,3 milliards de dollars de pertes fiscales, selon un expert de Care

Le professeur Allaouat a indiqué hier que le séminaire organisé sur la lutte contre l'informel par le ministère du Commerce est « utile » et fait « écho » au débat organisé durant l'automne sur le même thème par le cercle de réflexion Care.

En septembre dernier, rappelle M. Allaouat, des indications intéressantes sur les conséquences du phénomène sur l'économie du pays ont été fournies. Mahrez Aït-Belkacem, du think tank qui avait une intervention académique sur le sujet, avait, en effet, indiqué

que l'emploi informel en Algérie a représenté en 2011 3,3 milliards de dollars de pertes fiscales et 2 milliards de dollars d'évasion pour la Sécurité sociale.

Pour cet expert, l'introduction de nouvelles formes d'emplois, à travers la diversification du statut des salariés, devrait permettre d'extraire une proportion « élevée » de travailleurs du secteur informel. « Cette démarche inclusive de l'offre de travail permettra de lutter contre le travail informel qui est générateur d'injustice sociale et de précarité de

tous genres », a-t-il expliqué. M. Aït Belkacem a estimé que « la diversification des formes d'emplois sera un moyen efficace de lutte contre le chômage, surtout si cette diversification s'accompagne d'une fluidification du recrutement ».

Il préconise « d'autoriser et de libérer le travail temporaire, légaliser les emplois intérimaires et assouplir la loi relative au placement de l'emploi tout en réhabilitant l'assurance-chômage ».

H. M.

40% serait le taux que mobilise le secteur de l'informel dans le Produit national brut (PNB), selon les chiffres avancés hier lors d'une journée d'information sur l'économie et le marché informels.

3,3 milliards de dollars de pertes fiscales et 2 milliards de dollars d'évasion pour la Sécurité sociale sont le manque à gagner pour l'économie nationale à cause de l'emploi informel en Algérie en 2011, selon l'expert Mahrez Aït-Belkacem.

Amara Benyounès : « Motivation de gain facile et d'évasion fiscale »

Selon le ministre du Commerce, Amara Benyounès, les opérations de contrôle menées par les services de son département ont permis durant les quatre dernières années la découverte d'opérations commerciales sans factures d'un montant de 206,5 milliards de dinars, soit une moyenne annuelle de 51,6 milliards de dinars.

PAR QUIZA K.

Le ministre a estimé qu'il est « difficile de cerner avec exactitude l'ampleur de ce phénomène, au regard de sa nature occulte et de ses pratiques frauduleuses ». Il a précisé que les résultats des enquêtes menées par les services compétents démontrent que l'informel affecte plusieurs branches d'activités, mais à des degrés différents.

Il a cité les services, l'industrie de transformation, l'agriculture, le commerce extérieur et la distribution... « Ce phénomène pourrait constituer, à terme, une menace sérieuse pour l'outil de production national », a dit le ministre, en ajoutant que cette activité « a fini par s'incruster dans le décor ambiant de nos villes, villages, cités et quartiers ». « Son expansion actuelle obéit de plus en plus à des objectifs occultes et à des motivations de gain facile, d'enrichissement illicite et d'évasion fiscale », a ajouté M. Benyounès. En ce qui concerne les actions déjà engagées, le ministre a rappelé la réalisation de 768 marchés de proximité pour insérer les intervenants informels dans le tissu légal, et ce, pour un montant de 12 milliards de dinars. Un autre plan de réalisation de 291 marchés couverts, d'un montant de 10 milliards de dinars pour résorber le déficit en infrastructures commerciales, a été également lancé dans le cadre du quin-



quennat 2010-2014. Sur la question des commerces réalisés par l'Etat, de nombreux intervenants se sont montrés très critiques sur « ces installations que désertent les opérateurs et les commerçants », parce qu'elles sont excentrées des centres urbains et d'activités ou « parce qu'elles ne répondent pas aux normes ». D'où la réaction du professeur Noury, qui a appelé

les pouvoirs publics à tenir compte des facteurs déterminant l'activité commerciale, tels que l'urbanisme, l'équipement urbain, les transports, afin que des structures chèrement construites ne soient pas désertées et transformées en lieu d'insécurité. Par ailleurs, le ministre a indiqué que l'Algérie comptait 1,764 million de commerçants inscrits au registre du com-

merce à fin 2014 contre 1,678 million en 2013, soit une augmentation de 5%. Sur l'ensemble des commerçants inscrits au registre du commerce à fin 2014, 1 606 879 sont des personnes physiques (91,1%) contre 157 121 de personnes morales (8,9%). Leur nombre représente ainsi 4,3% de la population en Algérie, soit un commerçant pour 23 habitants.

Sur un autre volet, le ministre a indiqué qu'une campagne nationale pour l'encouragement à la consommation des produits fabriqués localement va être lancée dans les prochaines semaines.

Cette opération vise à « rassurer le consommateur algérien sur la qualité des produits locaux et de l'intérêt de leur consommation », a-t-il expliqué. « Nous voulons convaincre les Algériens qu'en consommant le produit local, ils contribuent à garder en survie des entreprises nationales et donc à la création de richesses et de postes d'emploi dans le pays, alors qu'en achetant des produits d'importation, ils soutiennent des entreprises à l'étranger », a-t-il poursuivi.

A ce propos, le ministre a déploré la publicité excessive en faveur des produits d'importation qui participent, selon lui, à « discréditer » le produit national, estimant que l'encouragement à la consommation de la production nationale pourrait contribuer à atténuer le phénomène de l'informel. ■

Une guerre à mener sur tous les fronts

PAR YANI T.

Le débat sur la lutte contre l'informel est relancé de plus belle, hier, depuis l'hôtel El Aurassi, où s'est tenue une conférence dédiée à cette problématique. Rappelons qu'à l'arrivée d'Abdelmalek Sellal à la tête de l'Exécutif, il s'était engagé à « nettoyer les villes algériennes », faisant allusion aux zones où le commerce illicite faisait loi. Quelques mois plus tard, c'est le changement de discours. On parle de la « fonction sociale » de l'informel. Par la même, le gouvernement fait machine arrière sur son projet de loi d'imposer le chèque pour les transactions commerciales égales et/ou supérieures à 50 000 dinars. Nombre de trafiquants et de zélés ont, entre-temps, excellé dans leur manière de fuir le fisc et les autres institutions de l'Etat. Les gros bonnets à l'origine du commerce illicite ont délocalisé une partie de leurs capitaux vers l'étranger sous forme de transferts de capitaux.

Résultats des courses : l'informel monopolise 40% de la sphère économique, la production nationale a été réduite à sa plus simple expression, les importateurs s'imposent en maîtres absolus, suspendant tout un Etat à leur salut, pendant que des milliards de dollars de transferts illicites de capitaux quittent le pays

pour atterrir dans les places financières les plus fermes à l'idée d'en finir avec le secret bancaire. Hier encore, lorsqu'en pleine période de crise marquée par les prévisions de raréfaction des ressources, le ministre du Commerce relance le débat sur la lutte contre le « petit commerce illicite », il en surprend plus d'un. Sur un autre front, le ministère des Finances, une chapelle dans laquelle sont abritées les institutions censées lutter contre l'informel, avait actionné, il y a une semaine, les services des Douanes, le fisc et l'Inspection générale des finances (IGF) à se mettre en ordre de bataille contre le fléau. Le ministre de la Justice, Tayeb Louh, abondera dans le même sens lorsqu'il décide de bousculer l'ordre établi au sein du Parlement afin de proposer un texte de loi devant mettre l'Algérie aux normes internationalement admises en matière de lutte contre le blanchiment d'argent. Mais là, il s'agit de répondre à une exigence du GAFI (Groupe d'action financière internationale), voire à une menace de blacklister l'Algérie. Trop de coïncidences.

Quoi qu'il en soit, tant mieux si le gouvernement décide enfin de prendre en charge plus sérieusement et concrètement cette question de lutte contre l'informel. A la condition que cette guerre soit menée sur tous les fronts. Il y va de la crédibilité du pays vis-à-

vis de ses partenaires internationaux membres du GAFI, mais aussi de la sécurité du pays et des citoyens. Pas une semaine ne se passe sans que l'actualité soit enrichie davantage par de nouveaux crimes économiques, liés surtout au fléau de transfert illégal de devises vers l'étranger. Selon un rapport du cabinet américain Global Financial Integrity (GFI), diffusé il y a quelques jours, l'Algérie a enregistré près de 16 milliards de dollars de flux financiers illicites en 10 ans. Dans ce même rapport, l'Algérie a été classée à la 46^e place sur 151 pays concernés.

L'Algérie est également mal classée en termes de respect et de protection de la propriété intellectuelle. Le pays est réputé tolérant vis-à-vis des faussaires. Il est d'ailleurs inondé à longueur d'année par des importations de produits contrefaits, lesquelles servent à alimenter les circuits informels du commerce de gros et de détail.

L'urgence donc de prendre au sérieux les menaces du petit et gros informel n'est pas nouvelle. L'urgence à lancer les mécanismes juridiques à même de rendre efficace cette lutte est sans appel.

Il est plus que jamais temps de transformer les discours en travaux pratiques.

Le gouvernement gagnerait aussi à rendre cohérents ces mêmes discours. ■

Réglementation et législation du travail en Algérie

Le rapporteur de l'ONU note des « avancées »

Le rapporteur spécial sur les droits à l'éducation du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies a noté lundi à Alger des « avancées » dans la réglementation et la législation du travail en Algérie. Reçu par Mohamed Khiaat, SG du ministère du Travail, le rapporteur onusien Kishore Singh a relevé des « avancées en matière réglementaire et de législation du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale et la conformité avec les principes énoncés par les conventions internationales », a indiqué un communiqué du ministère du Travail à l'issue de la rencontre. Les grands indicateurs du monde de travail en matière de gestion de l'emploi, de dialogue social et de couverture sociale ont été présentés au rapporteur de l'ONU, qui effectue une visite de travail en Algérie depuis le 27 janvier sur invitation du gouvernement. Kishore Singh a été informé dans ce sens des programmes mis en œuvre par le secteur du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, particulièrement ceux en relation avec la promotion des droits humains : la législation du travail, le système de sécurité sociale et les dispositifs publics de promotion de l'emploi, notamment en direction des diplômés. M. Khiaat a souligné à son interlocuteur qu'une « attention particulière a été accordée à la dimension formation à travers les actions de l'Institut national du travail (INT), qui a une mission de formation des différents partenaires dans le monde du travail, et de la nouvelle école supérieure de la sécurité sociale, lancée en partenariat avec l'OIT et qui intègre différentes formations initiales de haut niveau, ainsi que la formation continue dans les domaines de la protection sociale, y compris au profit des étudiants des pays de la région ».

Pour dialoguer avec les protestataires

Une délégation parlementaire aujourd'hui à In Salah

PAR YOUNÈS SAADI

Une délégation parlementaire, composée de députés de la majorité à l'APN, se rendra aujourd'hui dans la ville d'In Salah, pour tenter de calmer la protestation anti-gaz de schiste. Selon une source locale, cette dernière essaiera de prendre attache avec les protestataires en vue de les convaincre de mettre fin à leur mouvement de protestation, qui dure depuis plus d'un mois. Il lui sera difficile de le faire puisque les protestataires ont déjà décidé de la boycotter. « Le comité d'organisation de la protestation a décidé de ne pas tendre la main à la délégation parlementaire qui arrivera demain (aujourd'hui, ndlr) à In Salah », indique notre source. Sur les raisons de ce refus, notre contact dira : « La décision de ne pas recevoir les parlementaires a été prise dès le début de la protestation. Les gens ici à In Salah estiment que les députés qui ont voté pour le gaz de schiste en février 2014 n'ont rien à dire aujourd'hui. » En outre, les représentants des protestataires ne voient pas l'utilité de recevoir des députés à la veille d'une rencontre importante prévue à la présidence de la République. « Ça ne sert à rien d'avoir deux interlocuteurs », croit notre contact. Il affirme dans ce cadre que la liste des trente personnes qui iront négocier à la présidence de la République est déjà prête. « Les protestataires ont dégagé la liste des personnes qui se rendront à la présidence de la République pour transmettre les doléances des habitants d'In Salah au président Bouteflika », note notre source. Il ne reste qu'à la présidence de la République de fixer la date de cette rencontre, sur laquelle les habitants d'In Salah fondent beaucoup d'espoir, eux qui sont lourdement pénalisés par trente-trois jours de grève et de marches populaires anti-gaz de schiste. En ce qui concerne l'évolution de la situation sur le terrain, rien de nouveau à signaler. La protestation s'est poursuivie durant la journée d'hier à In Salah. Les magasins, les écoles et les administrations publiques ont gardé leurs portes closes. Une marche mobilisant quelques centaines de personnes s'est tenue également hier dans la ville.

Tout en réaffirmant l'engagement de l'Etat à arrêter le forage prochainement

Sellal : «L'exploitation du gaz de schiste sera tranchée en 2020»

Encore une fois, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a réaffirmé l'engagement des pouvoirs publics à suspendre prochainement tous les travaux d'exploration du gaz de schiste à In Salah.

PAR AÏSSA MOUSSI

Alors que les populations de cette région ne décolèrent toujours pas et demandent l'arrêt des activités, avec l'instauration d'un moratoire sur cette richesse non conventionnelle, eu égard à ses dangers sur l'environnement et la santé, le chef de l'Exécutif rassure. « Nous avons dit et expliqué à maintes reprises, notamment après le dernier Conseil restreint, que Sonatrach menait actuellement une étude pour faire connaître le potentiel d'énergies non conventionnelles de l'Algérie », a déclaré hier M. Sellal à la presse, en marge de la clôture de la session d'automne du Conseil de la nation. Une nécessité, selon le Premier ministre, qui estime que le gouvernement se devait de faire un travail de prospection au profit des générations montantes. Sur ce plan, Abdelmalek Sellal s'est montré optimiste, précisant que les estimations découlant de certaines études avançaient d'« importantes » réserves. Plus rassurant dans ses déclarations, Abdelmalek Sellal, s'adressant aux populations du Sud, en protestation depuis plus d'un mois contre l'exploitation du gaz de schiste, a expliqué que les forages d'exploration préliminaire engagés par Sonatrach dans le bassin d'Ahnet (270 km d'In Salah, wilaya de Tamanrasset) seront suivis prochainement par une deuxième opération. « Les forages seront achevés pour passer à la phase d'étude qui durera près de 4 ans », a fait savoir l'orateur. Avant de préciser que « la question d'ex-

ploiter ou non le gaz de schiste sera tranchée à l'horizon de 2020 », et ce, « en fonction des technologies disponibles à ce moment-là ». Les précisions du Premier ministre interviennent après les orientations du chef de l'Etat sur la nécessité d'user de plus de transparence dans la communication envers les citoyens, surtout quand il s'agit de questions stratégiques les concernant. Ce qui a fait défaut, faut-il le signaler, durant plusieurs semaines. Ajouté à l'absence de débat contradictoire avant le lancement des travaux à In Salah, d'où le « mépris » ressenti par les citoyens de cette partie de l'Algérie. Ainsi, se voulant encore rassurant, M. Sellal a estimé que « les forages actuels ne représentent aucun danger pour l'environnement ni pour la santé », car, a-t-il expliqué, « les mesures nécessaires ont été prises pour le respect des critères de sécurité », sans pour autant donner plus de précisions. Il faut dire qu'en des circonstances pareilles, les inquiétudes des populations d'In Salah sont légitimes, d'autant plus qu'il n'y a pas eu jusque-là d'explications claires ou de données sur les mesures de prévention et de sécurité qui accompagnent les travaux d'exploration. Sur un autre registre, celui du développement du Sud et des Hauts-Plateaux, le Premier ministre a indiqué que onze wilayas déléguées pourront être créées durant cette année. Ce nouveau découpage concerne, selon Abdelmalek Sellal, les régions du Sud de l'Algérie, en attendant que l'opération soit élargie, à partir de 2016, aux Hauts-Plateaux, puis,



dans une dernière étape, en 2017, au reste du nord du pays. « Le découpage administratif sera entamé dès l'année en cours, conformément aux instructions du président de la République », a déclaré M. Sellal, évoquant « la possible création de onze wilayas déléguées dans les régions du Sud ». « En 2017, l'opération de découpage s'étendra aux régions du Nord », a-t-il dit, précisant que les wilayas déléguées « seront dotées de prérogatives plus larges » que celles existant actuellement à Alger, en attendant la création de « wilayas à part entière », dotées de pléines prérogatives, un projet qui devrait être soumis au Parlement, selon les précisions de M. Sellal. ■

A l'issue des discussions qu'il a eues avec le numéro un du FCE

Hamid Grine s'engage à défendre le produit « Made in Algérie »

PAR SELMA ALLANE

Le chef du Forum des chefs d'entreprise (FCE), Ali Haddad, s'est rendu hier à la tête d'une importante délégation au ministère de la Communication, où il a rencontré le responsable du secteur, Hamid Grine, et certains de ses collaborateurs. Ce qui paraissait être un entretien insolite entre des opérateurs économiques et des chefs d'entreprise et le ministre du secteur, s'est révélé au contraire très instructif et d'un intérêt certain. Notamment sur la manière de mobiliser les médias nationaux pour la promotion de l'outil productif national et le produit « Made in Algérie », un des chevaux de bataille du forum depuis qu'il s'appête à publier une série de recommandations, après les avoir soumises au Premier ministre, M. Sellal, sur la façon de dynamiser l'économie nationale et la libérer progressivement de l'emprise des hydrocarbures. Sur ce point, le numéro un du FCE a réitéré hier devant M. Grine l'engagement des patrons du forum à défendre le produit fabriqué en Algérie. Il a demandé au ministre de la Communication le soutien de son secteur pour la promotion de ce produit auprès du consommateur algérien. En réponse, M. Grine a déclaré son « total soutien » au FCE. Il a affirmé sa disponibilité à apporter l'aide de son secteur, notamment en ce qui concerne le volet de la publicité. Lors du point de presse qui a clos l'entretien entre les deux parties, le ministre de la Communication a affirmé que son département interviendra auprès des médias de la presse écrite et audiovisuelle, des chaînes de télévision publiques et privées, ainsi qu'auprès des médias électroniques et autres pour consacrer des espaces publicitaires aux entreprises du FCE pour faire la promotion de leurs produits. Le soutien se fera au profit du FCE en tant qu'association œuvrant pour l'intérêt de l'entreprise et de l'économie nationale, et non pas en fonction de chacune des entreprises membres. Le ministre de la Communication a indiqué que son département s'attelle d'ores et déjà avec le FCE à mettre en place une « commission mixte » pour les projets en relation avec la stratégie de défense du produit national et leur suivi. Une liste des produits à promouvoir devra être arrêtée pour être éligible à des campagnes de sensibilisation et de publicité pour leur qualité et les emplois qu'ils génèrent en amont. Des tarifs promotionnels peuvent être appliqués à l'intervention du ministre auprès des acteurs du champ médiatique, sans compter le travail journalistique classique destiné à faire découvrir ce qui est fabriqué en Algérie et dont le consommateur algérien pourra bénéficier à des prix concurrentiels, a également précisé M. Grine.

Vie politique

Mokri affirme que le MSP est en compétition avec le FFS

PAR IMAD BOUBEKRI

Abderrazak Mokri était, hier l'invité du forum du quotidien national *Liberté*, quelques jours après son annonce controversée d'une série de rencontres avec le pouvoir et l'opposition. Un sujet qui a plané sur le débat d'hier et au cours duquel M. Mokri a eu du mal à convaincre les journalistes et l'assistance de la décision de la direction de son parti de reprendre contact avec le pouvoir, après l'avoir vilipendé, à l'instar de la coordination anti-Bouteflika, la Coordination pour les libertés et la transition démocratique (CLTD), à laquelle il appartient depuis la présidentielle d'avril 2014 et dont l'opposition affichée reste celle de l'hostilité à l'égard du pouvoir. « Nous sommes en compétition avec le FFS », a lancé le leader du MSP, en accusant le FFS de jeter la confusion sur la démarche de la CLTD. Le FFS veut faire admettre à l'opinion nationale que le projet de transition démocratique se fera contre le pouvoir, alors que c'est faux, a-t-il déclaré dans un flot d'ambiguïtés et de contradictions dont il n'était pourtant pas coutumier. Sur ce registre, M. Mokri a présenté ses excuses aux membres de la CLTD après ses déclarations à la presse, selon lesquelles certains membres de cette coordination ne sont pas d'accord pour aller

à la rencontre du pouvoir. Il a confié et précisé en même temps que ses partenaires lui ont fait remarquer qu'« ils ne sont pas contre cette approche, mais la seule différence est dans le timing ». Tout en se montrant convaincu que sa nouvelle démarche renforcera le projet de la CLTD, le numéro un du MSP a continué à critiquer le FFS, l'accusant de vouloir faire éclater l'opposition regroupée dans l'ICSO, émanation de la CLTD, pour le suivi de ses actions sur le terrain. Face aux multiples questions relatives à sa démarche et celle du FFS, qui se ressemblent, selon certains intervenants dans la salle, il a fini par clamer que « le MSP est en compétition avec le FFS. Nous n'allons pas laisser le terrain libre à nos concurrents ». Pour lui, la compétition ne veut pas dire la guerre. « Le MSP ira vers le FFS pour le convaincre de revenir au travail avec l'opposition », a-t-il justifié. Selon lui, il n'y a rien d'étrange dans sa démarche. « La CLTD n'est pas un parti politique, s'est-il justifié. Ses membres ont la liberté d'entreprendre des actions politiques individuellement », a-t-il encore déclaré pour répondre à une question sur sa nouvelle démarche de faire cavalier seul, alors qu'il ne jurait que par le collectif de la CLTD, il y a quelques mois. « Nous (la CLTD, ndlr) avons tenu une réunion avant-hier (dimanche,

ndlr) et tous les membres sont d'accord que cette démarche peut être complémentaire à celle que nous menons en groupe depuis le début », a-t-il argué, en avançant qu'il est très possible que la CLTD mène des consultations du même genre, a-t-il poursuivi, ce qui n'empêche en rien le MSP de tenir les consultations bilatérales qu'il a annoncées. Une véritable cacophonie dont il devra se débarrasser pour clarifier sa nouvelle démarche. Selon des indiscretions, les membres de la CLTD lui ont demandé des éclaircissements à ce sujet, mais il aurait répondu par l'esquive et qu'il n'avait pas le choix. A cause des pressions internes ? A ce sujet, M. Mokri a réagi sèchement à propos des récentes déclarations de son ex-président, Aboudjerra Soltani, en affirmant que « les instances du MSP ont tranché la question de la ligne politique du parti ». « La ligne politique du parti a été fixée par le congrès et elle a été confirmée par le dernier conseil de la choura. On ne reviendra pas au gouvernement, sauf s'il y aura des changements majeurs ou bien si le pays devrait faire face à des risques graves dans le futur », a-t-il fait savoir. Interrogé sur les parties du pouvoir qu'il va rencontrer, il a répondu que le bureau national du MSP se réunira mercredi prochain et étudiera la question. ■

Education nationale

Les syndicats entre dialogue et préavis de grève

L'appel au dialogue lancé avant-hier aux syndicats protestataires par la première responsable du département de l'éducation, M^{me} Nouria Benghebrat, dans une ultime tentative de rétablir l'ordre dans son département, en prise, faut-il le rappeler, à un mouvement de protestation depuis plusieurs années, semble avoir eu un écho, même s'il reste relatif.

PAR ABDELLAH BOURIM

En effet, les syndicats de l'éducation ont affiché leur disponibilité au dialogue, tout en maintenant leur mouvement de grève à compter du 8 février. Lors d'une conférence de presse animée hier au siège de l'Union nationale du personnel de l'éducation et de la formation (UNPEF), les membres de la Coordination des sept syndicats de l'éducation (CSE) étaient sur la défensive pour expliquer les raisons de leur action qui risque de paralyser non seulement l'école, mais d'hypothéquer aussi l'avenir de huit millions d'écoliers. Et ce ne sont pas les mises en garde du département de l'éducation qui semblent inquiéter les syndicats protestataires, qui comptent maintenir leur action de protestation, même s'ils se disent pour le dialogue et la concertation avant le débrayage. Pour les syndicats, « la CSE exerce son droit à la grève conformément

aux articles de loi 02/90 et 14/90 qui garantissent le droit à la grève. Les déclarations du ministère de l'Education ne sont que des allégations sans aucun fondement. Des préavis de grève de huit jours ont été déposés au département de l'éducation par chaque syndicat composant la CSE, conformément à la loi en vigueur ».

La réaction du département de l'éducation « n'est pas surprenante » pour la CSE, car à chaque fois qu'un mouvement de protestation s'annonce dans le secteur, « des appels à la conciliation sont lancés par la tutelle pour contenir la crise », nous a déclaré hier le chargé de la communication du Syndicat national des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Snapest), Djamel Rouani, affirmant que « la coordination favorise le dialogue ». Il signalera dans ce sens que « nous avons reçu l'invitation du ministère de l'Education – comme d'ailleurs les

autres syndicats composant la coordination – pour une séance de dialogue et de concertation ». Néanmoins, a-t-il affirmé, « la grève est maintenue, en attendant les résultats de cette rencontre », tout en espérant que « le dialogue et la concertation » auxquels fait appel le département de l'éducation « serviront à dénouer la crise, qui ne peut se faire sans la concrétisation de nos revendications ». De son côté, le Conseil national du personnel de l'enseignement des secteurs tertiaires de l'éducation (Cnapeste), qui a préféré entamer une action de protestation le 16 février, estime que l'appel du ministère au dialogue et à la conciliation doit être accompagné d'une volonté politique pour la concrétisation des revendications du syndicat. « Le syndicat ne participera pas à des séances de dialogue si elles n'apportent rien de nouveau à la plateforme de revendications », a affirmé hier Messaoud Boudiba, chargé de la com-

munication du syndicat, qui se dit « prêt à entrer en négociation, mais à condition que le dialogue soit constructif », a-t-il encore précisé. « Aujourd'hui, le personnel de l'éducation ne croit qu'au concret. Des promesses ont été faites par la tutelle, mais elles n'ont pas été concrétisées.

Pour être franc, aujourd'hui, il y a une crise de confiance entre le département de l'éducation et le syndicat. » La ministre de l'Education arrivera-t-elle à convaincre ses partenaires sociaux de renoncer à leur mouvement de protestation ? Tour à tour, le département de l'éducation recevra les syndicats protestataires dans une ultime rencontre pour les convaincre de renoncer à leur mouvement de protestation. Hier dans l'après-midi, le Syndicat national des travailleurs de l'éducation (SNTE) était le premier syndicat à être reçu par M^{me} Nouria Benghebrat. ■

Algérie-Italie

Convergences pour booster la coopération bilatérale

Le ministre des Affaires étrangères algérien, Ramtane Lamamra, a reçu hier le ministre italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Paolo Gentiloni, dans le cadre d'une visite de travail en Algérie. Lors d'une conférence de presse animée conjointement hier par le chef de la diplomatie algérienne et son homologue italien, ces derniers ont passé en revue l'état des relations bilatérales et échangé des points de vue sur des questions régionales et globales essentielles, notamment la situation en Libye. Pour M. Gentiloni, l'objectif de sa visite en Algérie est de consolider les relations bilatérales entre les deux pays dans plusieurs domaines d'activité, mais aussi pour le rapprochement des points de vue sur les questions d'actualité. Selon ce dernier, « renforcer les relations bilatérales » et surtout donner un « nouvel élan » à la coopération entre les deux pays, notamment sur le plan économique, est le principal objectif du déplacement du ministre italien en Algérie, qui intervient également « en prévision de la tenue, au cours du premier semestre de l'année en cours, de la troisième réunion de haut niveau algéro-italienne, en application du traité d'amitié, de coopération et de bon voisinage, conclu en janvier 2003 », a-t-il souligné.

Le Galsi au centre des intérêts des Italiens

Le ministre italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Paolo Gentiloni, a affirmé hier lors d'une conférence de presse que son pays demeurerait intéressé par le projet du Galsi, qui est une société pour l'étude de la faisabilité technique et la viabilité économique d'un gazoduc de transport direct entre l'Algérie et l'Italie via la Sardaigne avec un volume de 8 milliards m³/an, dont la part algérienne dans ce projet est de 41,6%. Pour le ministre italien, la promotion des relations économiques algéro-italiennes nécessite une coopération plus accrue entre les entreprises des deux pays, relevant dans ce sens l'intérêt des firmes italiennes à prendre part aux grands projets de développement que l'Algérie compte lancer à l'avenir. « C'est vrai que la coopération algéro-italienne mérite d'être améliorée et sera au centre des discussions de la prochaine commission mixte, prévue cette année à Rome, qui consiste à identifier comment donner un nouvel élan à cette coopération », a-t-il souligné. La promotion des relations économiques bilatérales passe aussi, a-t-il estimé, par « un rapprochement » entre les petites et moyennes entreprises des deux pays pour la création d'emplois et la promotion des investissements.

Rapprochement des points de vue sur le conflit libyen

Le ministre italien a soutenu la position algérienne visant au renforcement du dialogue interlibyen comme seule solution pour la résolution du conflit en Libye qui « a pris beaucoup du temps » et qui nécessite un encouragement de la participation de l'ensemble des parties concernées pour parvenir à une solution politique. Ce dernier a indiqué que son pays et l'Algérie « sont convaincus qu'il n'existe pas de solution dans la division de la Libye, ni de solution militaire possible, mais qu'il est nécessaire d'encourager un processus de réconciliation entre les différentes parties », a-t-il précisé, avant d'ajouter : « Nous sommes en parfait accord sur le fait que nous cherchons à promouvoir une solution pacifique, consensuelle, impliquant toutes les parties libyennes, à l'exclusion des groupes terroristes identifiés comme tels par le Conseil de sécurité des Nations unies. »

A. B.

Médecine du travail

L'Education nationale ne reconnaît que les affections de l'appareil phonatoire

PAR WARDIA SLIMANE

A l'heure où la ministre de l'Education nationale multiplie les initiatives de dialogue et de conciliation avec les syndicats enseignants pour éviter la grève des cours prévue dans quelques jours, son département a entamé aussi avec les partenaires sociaux le débat sur la question des affections pathologiques liées à l'enseignement et à ses risques. Ce débat ouvert à la demande des syndicats et prévu par la tutelle devra être couronné de résolutions, notamment en ce qui concerne l'identification et la classification des maladies susceptibles de toucher le corps enseignant. Une « nomenclature » devrait être bientôt

publiée à ce sujet, mais l'on croit savoir à ce propos que le ministère de l'Education nationale, à l'issue des premières consultations avec des équipes de médecins et de cadres de la sécurité sociale, ne reconnaît que l'aphonie ou la dysphonie comme maladie professionnelle, très fréquente chez les enseignants en raison de la surutilisation de la voix et de l'appareil phonatoire en classe, un espace souvent bruyant en raison de la turbulence des élèves, notamment. Les affections de type psychiatrique et pour lesquels de nombreux enseignants consultent et obtiennent parfois des congés maladies, en revanche, ne sont pas considérées comme des pathologies provoquées par le travail. D'après notre source, « le ministère n'a reconnu

qu'une seule maladie qui est celle des cordes vocales », ce qui n'est pas du goût des syndicats qui estiment que la tension et le stress en milieu scolaire sont tels qu'un enseignant peut attraper d'autres maladies comme le diabète, l'hypertension ou les maladies neurologiques et mentales. Une source syndicale a avancé hier que 85% des enseignants en situation de soins ont recours à des établissements hospitaliers psychiatriques pour bénéficier de congés de repos ou de convalescence. En attendant, rien n'est arrêté tant que le rapport final sur la médecine du travail en milieu scolaire n'a pas encore été finalisé. Il devrait l'être dans les prochaines semaines après de nouvelles consultations, dans les wilayas notamment. ■

Front social

La publication d'une liste de bénéficiaires de logements enflamme Zahana

PAR ZIAD SALAH

La localité de Zahana, daïra relevant de la wilaya de Mascara, a vécu une journée d'émeute peu habituelle. En effet, suite à la publication d'une liste de 58 bénéficiaires de logements sociaux, la colère de dizaines de personnes a éclaté, pour se transformer en une véritable émeute, où les forces de l'ordre ont été obligées d'user de balles en plastique pour dissuader les émeutiers. Ces derniers s'en sont pris principalement au siège de la daïra, où ils ont empêché son premier responsable, une femme, de quitter son bureau. C'est de justesse que la représentante du wali a échappé à l'ire des émeutiers, infiltrés au sein de la foule, selon certains, par des voyous. En tout cas, des vitres du siège ont volé en éclats et même des portes en fer ont été arrachées. On déplore aussi la blessure du chef de la sûreté de daïra, ce qui a nécessité le déplacement sur les lieux du chef de la sûreté de wilaya. Il a essayé de calmer les esprits, en promettant l'octroi de logements à d'autres bénéficiaires

dans les semaines à venir. Et surtout en insistant que la liste contestée sera épurée. En effet, parmi les heureux bénéficiaires de ce premier quota, on nous affirme l'introduction de certains proches ou amis des responsables locaux. L'éclatement de cette émeute a coïncidé avec le sit-in que tiennent depuis deux jours des travailleurs du complexe de ciment se trouvant à Zahana. D'ailleurs, et c'est notable, les travailleurs de l'usine ont essayé dans un premier temps d'engager des discussions avec les émeutiers, mais sans résultat. Par la suite, ils se sont tenus à l'écart, bien en vue, des troubles qui ont secoué la localité. Ils craignent qu'on leur endosse la responsabilité de ce qui s'est produit à Zahana. Une quinzaine d'entre eux qui tiennent un piquet de grève devant l'entrée du complexe ont pris contact avec la gendarmerie pour assurer la protection de l'usine en cas de débordement de la foule en colère. Sur un autre plan, un élu a indiqué qu'il a essayé de persuader la chef de daïra de reporter à plus tard la publication de la liste des bénéficiaires. La

veille de ces émeutes, le climat était trop chargé et des rumeurs avaient circulé sur l'imminence d'un soulèvement. Mais cette responsable n'aurait pas donné de crédit aux craintes formulées par les membres de la commission d'attribution de logements. Du côté des travailleurs, qui tiennent leur sit-in pour le deuxième jour consécutif, ils se disent persuadés de l'existence d'un complot visant à saboter le complexe au moment où ce dernier commence à prendre ses marques et répondre à la demande locale et nationale. En tout cas, le flou total règne au niveau de cette localité. Selon plusieurs citoyens, l'intervention tardive des forces de l'ordre suscite plus d'une interrogation. La commune est restée livrée à elle-même pendant plusieurs heures. Le refus de la gendarmerie d'envoyer des renforts aux abords du complexe de ciment suscite des questionnements. Quant à la publication de la fameuse liste de la discorde, malgré les avertissements de certains élus, elle mérite elle aussi d'être élucidée. ■

Smaïl Lalmas, président d'Algérie conseil export (ACE) « Aider nos entreprises exportatrices ou à potentiel export par un accompagnement stratégique »

Dans cet entretien, le président d'Algérie conseil export réagit aux dernières déclarations du Premier ministre sur les mesures visant à encourager la production nationale. Pour M. Lalmas, il faudrait que ces mesures soient prises sur la base d'une large concertation avec nos différents acteurs économiques et spécialistes. Il évoque notamment d'autres sujets d'actualité tels que la réduction des importations et le développement des exportations hors hydrocarbures afin de faire face aux conséquences de la chute des cours du pétrole.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR MOUNA A.

Reporters : Pour faire face à la chute des cours du pétrole, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal a affirmé récemment que « le gouvernement s'emploie à diversifier l'économie nationale, à travers une série de mesures visant à encourager la production nationale ». Comment, à votre avis, devrait se faire cet encouragement ?

Smaïl Lalmas : Effectivement, lors de sa dernière intervention télévisée, le Premier ministre a une nouvelle fois insisté sur la nécessité de diversifier notre économie nationale pour sortir de cette dépendance quasi totale des hydrocarbures.

Cependant, je vous invite à revisiter des discours qui datent de 30 ans de hauts responsables du pays, qui parlent de cette même nécessité sans pour autant arriver à se décrocher d'un iota du pétrole et du gaz.

Il était question aussi, dans son intervention, de mesures prises par le gouvernement pour encourager la production nationale, mais je ne les ai croisées concrètement nulle part. Ce sont, donc, encore une fois, des paroles qui sont et resteront vides de sens tant qu'elles ne seront pas accompagnées d'une vision stratégique et d'actions concrètes quantifiables avec un timing bien défini.

Pour encourager notre production nationale, il faudrait certes des mesures, mais qui soient prises sur la base d'une large concertation avec nos différents acteurs économiques et spécialistes, après un diagnostic sérieux de la situation du climat d'affaires en général et l'environnement de l'entreprise en particulier.

Nous devons donc, grâce à ce diagnostic, détecter tous les points noirs qui entraînent cette volonté d'investir dans notre pays, qui pénalisent clairement le développement de notre économie et, surtout, identifier et mettre hors d'état de nuire tous ces « casseurs » qui gravitent autour du monde des affaires en Algérie, pour la simple raison que si vous mettez le meilleur plan de relance avec les mêmes personnes, vous aurez impérativement les mêmes résultats.

Le Premier ministre a annoncé également le développement des exportations hors hydrocarbures au moment où ces dernières peinent à décoller. Pourquoi ces dernières n'arrivent-elles pas à se développer et quelles sont les meilleures solutions qui peuvent se présenter dans la conjoncture actuelle ?

Je suis arrivé à la conviction que la situation désastreuse des exportations hors hydrocarbures en Algérie est due essentiellement à la méconnaissance, justement, de cette activité par les décideurs. Du coup, ils se trouvent dans l'obligation de faire appel à des charlatans, qui n'ont aucune connaissance de la pratique entrepreneuriale, pour leur demander conseil au sujet d'une activité qui nécessite un esprit purement « Business » pour réussir son développement.

La bureaucratisation des procédures et des mesures de facilitation ont fini, aussi,

par rendre l'acte d'exporter si contraignant que beaucoup d'opérateurs se sont rabattus sur le marché domestique, limitant leur activité à satisfaire la demande intérieure, sans compter que le manque de sensibilisation en direction de nos opérateurs quant à l'intérêt d'exporter au niveau micro et macro économique a fait que l'activité export ne soit pas intégrée dans la stratégie de développement des entreprises algériennes.

Une réflexion sérieuse sur le commerce extérieur en Algérie doit être engagée, il faut dresser un bilan sur ce qui a été fait jusqu'à présent, faire un état des lieux, corriger ce qui doit être corrigé et consolider ce qui est positif, un effort considérable doit être déployé pour structurer cette activité qui est complètement désorganisée.

Faire appel à des compétences nationales et, pourquoi pas, internationales pour mettre en place une stratégie née d'un effort de consultation et de concertation avec les différents ministères, entreprises, associations, bref avec les différents acteurs économiques sous la conduite d'une tutelle identifiée, recenser notre offre exportable, la développer, faciliter l'accès aux services et aux marchés en débureaucratissant les mesures de facilitations, améliorer la concertation et la complémentarité entre intervenants à l'exportation.

Nous devons penser à aider nos entreprises exportatrices ou à potentiel export par un accompagnement stratégique avec des services et des outils financiers adaptés.

Le gouvernement a inscrit, au titre de ses priorités également, la maîtrise des importations « afin de mettre fin au gaspillage constaté dans certains secteurs ». Quel commentaire faites-vous à ce sujet ?

A vrai dire, depuis 3 ou 4 ans déjà, les autorités algériennes ont pris conscience des risques que les importations incontrôlées font courir à nos équilibres financiers extérieurs. La Banque d'Algérie avait été la première (institution officielle) à actionner le signal d'alarme en soulignant le record historique de 48 milliards de dollars établi par les importations algériennes en 2012, tirées surtout par des importations de véhicules en pleine explosion, on verra par la suite des records avec une facture d'importation de 72 milliards \$ (services compris) en 2014.

Nous devons ajouter à ces chiffres inquiétants des exportations de capitaux qui ne cessent de gonfler, principalement à cause des transferts réalisés par les associés étrangers de nos grandes entreprises comme Sonatrach.

Cette volonté – tardive - des autorités de tenter de freiner le train fou de nos dépenses ou importations nous laisse sceptiques, sachant que le gouvernement a enregistré beaucoup de retards pour renverser la tendance. La première action à mon avis à faire, c'est un remaniement gouvernemental destiné à répondre à une grave crise économique, changer la composante et la structure du gouvernement, souder les équipes, afin de pouvoir mettre en place et conduire les réformes nécessaires et réduire aussi le train de vie de l'Etat. Il faut savoir, de l'avis d'un grand nombre d'experts, qu'il s'agit d'une crise qui risque de durer assez longtemps.



Dans cette optique, les autorisations d'importation seront relancées à partir de cette année. Pensez-vous que cela va aider à réduire les importations ?

Dans certains pays, les licences ou permis d'importation ne sont exigés que pour des raisons de sécurité ou pour des produits couverts par des conventions internationales. L'importation de certains produits est cependant soumise à l'autorisation préalable d'agences ou d'institutions compétentes dans la transparence en général.

Je vous rappelle que nous assistons à une baisse vertigineuse de l'excédent commercial due essentiellement à la hausse de la dépense publique à travers la hausse des importations et la baisse des recettes des hydrocarbures, il faut savoir aussi que nous importons 70% des besoins des ménages et des entreprises publiques et privées. L'Algérie ne peut plus continuer à cette cadence de la dépense publique, il faut donc trouver rapidement, mais sans précipitation, le moyen de renverser la tendance.

Il y a eu par le passé des mesures administratives comme l'assainissement du fichier des entreprises d'import, le relèvement du seuil du capital social pour les sociétés importatrices, et ce, dans le but de réduire leur nombre qui reste très important, ainsi que d'autres mesures testées qui n'ont pas obtenu les résultats escomptés, une nouveauté qui, à vrai dire, existait auparavant, c'est l'obligation pour l'importateur d'avoir une licence d'importation pour pouvoir exercer son activité.

La déclaration du ministre du Commerce sur la question du retour aux licences d'importation classiques a suscité tant au niveau des opérateurs locaux qu'étrangers des signes d'inquiétude et donc du retour à l'économie administrée des années passées. Les licences d'importation étaient en vigueur avant la libéralisation du commerce extérieur. Elles étaient attribuées dans des conditions pas du tout transparentes et avaient permis à certains importateurs privilégiés de se retrouver en situation de monopole et de faire fortune.

Tout le monde s'accorde à dire qu'il est nécessaire de réduire la facture de nos importations, mais il faudrait, à mon avis, que cette facture fasse l'objet d'une analyse poste par poste, et décider des mesures à adopter par secteur, filière, sans oublier de prendre en

considération la protection de la production nationale qui doit occuper une place importante dans ce nouveau paysage réglementaire qui se dessine, et surtout ne pas faire les choses encore une fois dans la précipitation.

Ce qui est certain, c'est qu'il est temps d'organiser le secteur du commerce extérieur, mais les mesures restrictives ont prouvé leurs limites par le passé. Il serait judicieux de penser à des actions de sensibilisation, de concertation avec nos opérateurs importateurs, de mettre en place une politique incitative à l'investissement productif pour les locaux et donner des signaux forts en direction de l'international pour attirer les investisseurs étrangers, sachant que l'Algérie dispose de richesses naturelles importantes, en particulier énergétiques, d'un marché de taille significative, d'un environnement macroéconomique sain, d'une position géographique enviable et d'une main-d'œuvre abondante pour devenir une destination de choix pour les IDE.

Réduire les importations, booster les exportations, exploiter le gaz de schiste... Quelle est la meilleure solution qui se présente actuellement pour le gouvernement dans la situation actuelle ?

Plusieurs chantiers importants pour un gouvernement qui n'était guère préparé à ce genre de défis, rajouté à cela les dernières déclarations du ministre des Finances devant la commission des affaires économiques et financières au Conseil de la nation, qui a annoncé la fin des subventions. Donc, un front social à maîtriser et à gérer prudemment, au moment où le discours du Premier ministre se veut rassurant. Encore une fois, une situation qui relance un problème sérieux de communication interne de notre gouvernement, un manque de coordination qui donne l'impression d'avoir affaire à plusieurs gouvernements.

La meilleure solution pour faire face à tous ces chantiers peut provenir d'analyses profondes en identifiant les causes de ces problèmes et de mettre à la disposition des acteurs socioéconomiques les moyens de réflexion et d'action afin de trouver des réponses. L'implication de tous dans la solution peut être d'un grand apport, donc un grand travail de concertation est indispensable. ■

Mila

Neige, précipitations et... lacunes en tous genres

La neige, qui a enveloppé et qui continue d'envelopper les cimes des montagnes du nord de la wilaya et les Hauts-Plateaux du sud, aura mis à nu les tares, les défauts et les carences que les habitants de ces lieux rencontrent au quotidien, et qui sont le gaz butane, l'éclairage public, l'électricité, les égouts, les avaloirs et autres nécessités courantes de la vie.

DE MILA, ZAOUÏ ABDERAOUF

Les populations de ces contrées souffrent le martyre du froid et de la neige. En sus de la neige, les fortes précipitations qui ont suivi auront confirmé les insuffisances. Les responsables locaux, accablés de toutes parts par ces populations isolées, sont parfois restés impuissants devant leurs doléances. Que faire devant tant de cris de détresse et d'appels au secours ? Et pourtant, tout a été mis en œuvre par les administrations locales, instruites par le premier magistrat de la wilaya pour apporter soutien et aide à ces populations isolées. Mais quand de partout fusent des SOS, les responsables se trouvent débordés. Aussi, trop souvent, ils n'arrivent pas à prendre en charge toutes les réclamations, aussi simples soient-elles. Les fruits et légumes auront manqué et leurs prix ont triplé, les routes coupées, mais rouvertes aussitôt, auront été les causes de la flambée des prix, assure-t-on du côté des commerçants. Les animaux domestiques n'ont rien trouvé à manger, aussi n'est-il pas étonnant que la botte de paille ait atteint le prix incroyable de 600 dinars. Les enfants scolarisés, pour la plupart, n'ont pas rejoint leurs établissements et les travailleurs sont restés chez eux, non pas pour se chauffer, mais qui pour courir après une bonbonne de gaz, qui pour l'achat de quelque nourriture. Entre mourir de faim, mourir de froid ou se rendre au travail ou à l'école, le



choix est vite fait. Si dans certaines situations dramatiques ou catastrophiques, les solutions ont tout de suite été trouvées, dans d'autres, les gestionnaires ont dû baisser les bras, faute de moyens ou d'éloignement. Des familles se sont retrouvées pratiquement isolées, sans électricité, sans gaz et sans eau. Prier aura été l'unique consolation de ces populations et ni les engins de déneigement ni les chasse-neiges n'ont rendu le sourire à ces habitants grelottant de froid. « Nous avons vraiment souffert », nous confiera Hassen. Et de continuer : « La vie est vraiment dure en hiver. » Si les populations des montagnes ont souffert, celles des agglomérations, dotées de gaz naturel, se sont amusées à cœur joie et prenaient leurs enfants et les paysages en photo pour immortaliser l'événement et garder un très bon souvenir. Il y eut certes des coupures de courant, mais pour quelques heures seulement, le courant ayant été rétabli aussitôt. Deux modes de vie dominant dans la wilaya de Mila, l'un où tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes et l'autre où rien ne va. Dame Nature est toujours présente pour dévoiler la face cachée de l'iceberg, et encore une fois, elle vient de le démontrer en mettant à nu les lacunes. Dans les villes et villages, des avaloirs

ont débordé, des ruisseaux se sont formés et des tonnes de boue ont envahi les chaussées. Le carrelage posé depuis peu dans certaines agglomérations s'est « dénudé » et les crevasses et les nids-de-poules sont nés, au grand dam de tous. Les montagnards en auront vu de toutes les couleurs durant cette période, et cela continue. Même les citadins en ont vu également. Un montagnard, rencontré au hasard d'une station-service Naftal, remplissant des jerrycans de mazout, criait à qui voulait l'écouter qu'il est à la recherche d'un appartement dans n'importe quelle ville dotée de gaz et d'électricité. Et à n'importe quel prix ! Il veut fuir le froid et la neige. Les pompiers, les gendarmes, les policiers, les agents communaux, les agents des travaux publics, les ouvriers des collectivités locales, malgré tous leurs efforts, n'ont pu maîtriser totalement la situation, mais il faut cependant leur reconnaître ce courage de vouloir bien faire pour rassurer les populations. Des numéros verts ont été mis à la disposition des citoyens et n'ont pas cessé de sonner de nuit comme de jour, ils ont pratiquement été saturés. Des bénévoles sont venus également prêter main forte aux autorités et chacun y est allé selon ses capacités. ■

Constantine 6 personnes sauvées de la mort par asphyxie au monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone, dont les émanations proviennent de radiateurs à gaz défectueux ou de conduites d'aération obstruées, a manqué de peu, ces dernières heures, de tuer six personnes à Constantine, dont trois enfants, ont indiqué dimanche les services de la Protection civile. Un couple de 67 et de 50 ans, résidant à la cité El Guemmas, au chef-lieu de wilaya, en détresse respiratoire, a été secouru dimanche vers 6h par les éléments de la Protection civile et transporté « à temps » au CHU de Constantine, a indiqué à l'APS le capitaine Abderrahmane Lagraâ, chef du service de prévention au sein de ce corps constitué. Une autre famille de quatre personnes, vivant à l'unité de voisinage (UV) n°7, à Ali-Mendjeli, a également été sauvée de justesse dans la nuit de samedi à dimanche après avoir inhalé du monoxyde de carbone dégagé par un chauffe-bain, a également indiqué le capitaine Lagraâ. Dans la wilaya de Constantine, les cas d'asphyxie dus à une mauvaise utilisation du gaz naturel sont de plus de en plus fréquents, cette année, en dépit des multiples actions de sensibilisation menées avec la collaboration de la Société de distribution de l'électricité et du gaz (SDE), a souligné cet officier, rappelant qu'une cinquantaine de personnes ont été sauvées depuis le début de cet hiver.

Tizi-Ouzou

Deux familles évacuées suite à un éboulement à Abi Youcef

DE TIZI-OUZOU, SARAH A.

Deux familles dont les habitations ont été fortement ébranlées par un éboulement ont été évacuées dans la journée d'hier à Abi Youcef, commune située à une soixantaine de kilomètres à l'est de Tizi-Ouzou. L'éboulement, consécutif aux fortes chutes de neige, suivies de pluies abondantes, dans la nuit de samedi à dimanche, est survenu au lieudit Tizi Ldjamaâ, sur la RN15, non loin du village Ouardja. Joint par téléphone, le maire d'Abi Youcef a indiqué à *Reporters* que toutes les dispositions ont été prises pour s'occuper des deux familles sinistrées, qui ont été installées au niveau de la Maison de jeunes du village

Ourdja. Chauffage, nourriture, disposition des deux familles, dont des meubles ont été transférés dans leurs nouvelles demeures.

LES TRANSPORTEURS DE VOYAGEURS DE BOUKHALFA EN GRÈVE À CAUSE DU MAUVAIS ÉTAT DE LA ROUTE

Les transporteurs privés de voyageurs assurant la liaison Boukhalfa-Tizi-Ouzou ont observé dimanche une journée de grève pour protester contre le mauvais état de la route, a-t-on constaté. Les grévistes, qui ont observé un piquet de grève au lieudit Le virage,

entre Tala Allam et Boukhalfa (banlieue ouest de Tizi-Ouzou), où ils ont garé leurs véhicules, ont précisé à l'APS qu'ils ont organisé cette action contre l'état de la route qui s'est dégradée suite aux pluies diluviennes qui se sont abattues sur la wilaya, la semaine dernière. Ils demandent à l'APC de procéder à un goudronnage de la route, dans les meilleurs délais, faute de quoi, ils menacent de reconduire leur mouvement, jusqu'à l'aboutissement de leur revendication. Contacté par l'APS, le président de l'APC de Tizi-Ouzou, Ouahab Aït Menguellet, a rappelé que ce tronçon de route a été endommagé en juin dernier par des travaux de terrassement entamés par un particulier. Ce dernier, qui a été mis en

demeure par l'APC, a procédé à des travaux de réhabilitation de la chaussée qui a subi des affaissements. Les dégâts réparés, l'APC a procédé au goudronnage de la route. Avec les pluies torrentielles qui s'abattent sur la wilaya, ce tronçon de route s'est de nouveau dégradé et des crevasses sont apparues. Les services de la commune ont dû intervenir vendredi dernier par la pose de gravier afin de le rendre praticable. « Il s'agit d'une mesure provisoire, puisque dès l'arrêt des pluies et le retour du soleil, nous entamerons le goudronnage de cette route, pour régler le problème de manière définitive », a rassuré M. Aït Menguellet, qui a invité les transporteurs à faire preuve de patience. ■

Béjaïa

Vive tension sur le carburant

Une vive tension sur les carburants perdure depuis plusieurs jours à Béjaïa à cause des conditions météorologiques défavorables qui empêchent l'approvisionnement régulier de la wilaya par voie maritime. « Avec des ressacs, dépassant largement les seuils de sécurité tolérés, il n'a pas été possible de manoeuvrer », a déploré le PDG du port de Béjaïa, Achour Djeloul, soulignant que mercredi dernier, faute de

pouvoir accoster, un navire chargé de gasoil a dû être dérouté sur Oran. Néanmoins, depuis deux jours, les choses se sont légèrement améliorées, donnant l'opportunité aux travailleurs du port et de Naftal de décharger deux navires en provenance de Skikda avec dans leurs soutes 5000 tonnes de gasoil et 3000 tonnes d'essence. De quoi alléger les tensions visibles au niveau des stations-services, littéralement prises

d'assaut par des automobilistes, attendant fiévreusement d'être servis, a-t-on constaté. Partout, en effet, des files d'attente se sont formées, parfois en débordant nettement sur la voie publique et au détriment du trafic routier, qui, en certains endroits, a dû en pâtir sérieusement. « Il est 10h. Et je suis là depuis 6h », se lamente un automobiliste au quartier Ihaddadène, visiblement en colère, car ne sachant à

quel moment de la journée il pourrait se départir de la chaîne. Béjaïa est approvisionnée deux fois par semaine par voie maritime, avec des quantités largement suffisantes. Mais en temps de crise, essentiellement en rapport avec les intempéries, celles-ci ne sont pas assurées régulièrement, d'autant que les moyens de stockage ont la réputation d'être très réduits localement, a expliqué M. Achour. ■

Oran

Une tour haut standing menacée d'effondrement !

Les habitants de la cité 38-Logements, très connue par sa grande tour El Bahia, lancent un cri de détresse aux responsables de la Cnep afin de prendre en charge cette tour de 16 étages qui risque de s'écrouler à cause de la montée des eaux au niveau des caves provenant de la nappe phréatique.

D'ORAN, M. AYANE

«Un danger qui prend de l'ampleur jour après jour», apprend-on d'un locataire. Ce dernier nous a même montré la situation catastrophique dans laquelle se trouve cet immeuble «haut standing», notamment les deux ascenseurs qui sont tombés en panne, chose que les résidents voulaient réparer par eux-mêmes, mais à leur grande surprise, les pièces de rechange qu'ils souhaitaient acheter sont finalement introuvables. Afin de prendre l'autre bout de l'affaire, on s'est déplacé avant-hier à la Cnep Banque d'Es Seddikia, où son directeur nous a déclaré : « Les ascenseurs en panne ? C'est l'affaire des résidents, car c'est eux qui les ont mis en panne, vous n'avez qu'à voir avec le responsable de l'Assur-Immo de Petit Lac qui va vous donner plus d'explications. » Mais notre interlocuteur, tout en étant coopératif, a clairement évité de parler de la montée des eaux, souci principal des résidents.



Une fois arrivés à Assur-Immo, nous n'avons pas trouvé le responsable vers lequel le directeur de la Cnep Banque nous a orientés pour plus d'explications à ce sujet. Mais on a pu quand même avoir l'assurance des services techniques que ce problème est pris en compte par les responsables de la Cnep, qui sont sur le point d'entamer les procédures de tests avant d'adresser le rapport détaillé aux services du contrôle technique des constructions (CTC). Selon eux, « il est tôt de parler de nappe phréatique, et même si les résultats s'avèrent positifs, le problème pourra être maîtrisé ».

Sur les lieux, on a rencontré un nouveau locataire qui venait d'acheter un appartement au

12e étage de cet immeuble, il n'a pas pu cacher sa frustration, notamment lorsqu'il a appris que les ascenseurs sont irréparables, les pièces de rechange étant introuvables. « J'ai engagé 1,3 milliard pour cet appartement, pour me retrouver en fin de compte contraint de monter 12 étages à pied, sachant que mon père qui vit avec moi est vieux, il ne peut supporter ces escaliers. Quand j'ai sollicité le directeur de la Cnep Banque, il m'a dit qu'il n'a aucune responsabilité et que l'argent ne sera pas rendu », dira, amer, ce nouveau locataire.

En attendant une vraie réaction de la part des responsables de cette tour, quelques résidents de l'immeuble sont dans l'expectative : d'un

côté, le laisser-aller, qui est désormais maître des lieux, et de l'autre, la menace de la montée des eaux qui inquiète de plus en plus, mettant ces familles en péril.

LA MORTALITÉ MATERNELLE AU CENTRE D'UNE ENQUÊTE

Sur un autre volet, nous avons appris auprès de la chargée d'information à la direction de la santé et de la population qu'une enquête sur la mortalité maternelle dans les structures sanitaires de la wilaya d'Oran a été lancée. Elle touchera les établissements hospitaliers spécialisés en gynécologie-obstétrique et les maternités des hôpitaux et cliniques privées, a-t-on précisé. Cette opération, lancée sur instruction ministérielle en date de juin 2014, vise à réduire le nombre de décès maternels pendant et après l'accouchement, un des objectifs prioritaires du programme du gouvernement, a ajouté Mme Aïcha Meguenni. Confiée à une équipe composée de deux sages-femmes et d'un médecin généraliste, l'opération se penchera sur les décès maternels pendant l'accouchement ou jusqu'au 42e jour après, pour déterminer les causes de cette mortalité, dans la perspective d'y remédier. Pour assurer la réussite de cette opération, des orientations ont été données aux responsables des établissements hospitaliers spécialisés en gynécologie-obstétrique et des maternités afin de faciliter la mission de l'équipe chargée de l'enquête, a-t-elle encore signalé. Parallèlement à cette enquête, une rencontre de formation de 100 sages-femmes d'Oran sur « l'accouchement sans douleur » est programmée lundi au siège de la direction de la santé et de la population, a ajouté Mme Meguenni. ■

Relizane

Une zone d'activités pour Sidi Khettab

DE RELIZANE, E. OUAÏL

La commune de Sidi Khettab, une région relevant de la daïra d'El Matmar, située à une trentaine de kilomètres à l'est du chef-lieu de Relizane, commence à sortir la tête de l'eau. Le rêve tant attendu par toute la population locale est en voie de se réaliser. Ce rêve n'est autre que le projet de la zone d'activités, dont les autorités de la wilaya font leur cheval de bataille. Elles ont, en effet, entrepris toutes les démarches nécessaires pour que ce projet voit le jour dans les meilleurs délais. Le terrain pour l'implantation de cette future zone d'activités de 200 hectares est déjà trouvé. Selon Mohamed Boukhrisse, le premier magistrat de la municipalité, cette zone d'activités sera implantée non loin du village, sur la sortie vers Hemadna, en allant vers la wilaya de Chlef. Selon le président de l'Assemblée populaire communale de Sidi Khettab, ce projet permettra la création de nouveaux postes d'emploi et contribuera à dynamiser l'activité économique et commerciale dans cette région qui connaît une réelle relance en matière d'investissement. Selon notre interlocuteur, déjà quatre investisseurs ont déposé leur demande pour mettre en branle un moulin de farine, une fabrique de lait, un pressoir à olives et un moulin pour aliments de bétail.

Tlemcen

La Journée mondiale des zones humides célébrée

DE TLEMCCEN, RACHID TLEMÇANI

La direction du Parc national de Tlemcen organise, depuis la semaine dernière, une campagne de sensibilisation auprès d'une dizaine d'établissements scolaires pour montrer l'importance des zones humides. Selon Mme Hafeda Benmammar Hasnaoui, chef de département de l'animation et de la vulgarisation au niveau du Parc national de Tlemcen, cette campagne au niveau des écoles vise à montrer le rôle des zones humides, qui nécessitent davantage de protection et de préservation. « Un concours de dessin a été lancé avec les élèves des établissements concernés, avec la collaboration de la direction de l'éducation, à la suite duquel des cadeaux seront remis aux lauréats. Le but de ces activités est de transmettre aux enfants l'importance de ces milieux naturels pour l'homme et le respect des êtres vivants qui les colonisent », a-t-elle souligné.

Dans le cadre de cette célébration, une exposition aura lieu aujourd'hui à la Maison du parc, à Lalla Setti, avec la participation de la Conservation des forêts, la direction des services agricoles, la réserve de chasse, le centre cynégétique ainsi que la direction du tourisme.

« Le programme riche établi par tous les acteurs est une aubaine pour que cette journée soit l'occasion pour les amoureux des zones humides de s'intéresser à Ramsar et à son rôle dans leur sauvegarde contre la dégradation et la destruction », souligne-t-on, tout en rappelant que le thème de cette année est « Les zones humides, notre avenir ».

La wilaya de Tlemcen, faut-il le no-



ter, compte deux zones humides classées (Dayet El Ferd et Ghar Boumaza). Pour Dayet El Ferd, cette zone humide abrite chaque année des milliers d'oiseaux d'eau qui viennent passer la saison d'hiver. Elle est située au cœur de la zone steppique entre Sebdo et El Aricha et se trouve à 60 km au sud de la ville de Tlemcen et à une altitude de 1 082 m.

Selon la direction du parc national, cette zone humide constitue un lac naturel d'eau saumâtre d'une superficie de 1 250 hectares, dont la profondeur peut aller jusqu'à 5 mètres. Son appartenance à l'étage bioclimatique semi-aride lui donne une importante valeur écologique pour l'écosystème steppique fragile auquel elle appartient. Parmi l'avifaune qui fréquente Dayet El Ferd, beaucoup d'espèces sont considérées comme gibier d'eau.

C'est le cas des canards, des fuligules, de la sarcelle d'hiver et autres.

Selon la direction du parc, Dayet El Ferd est sillonnée par un réseau hydrique ramifié et très important, car c'est un enchevêtrement d'oueds à bords indéfinis qui, au moment des crues, lui assurent le transport des sédiments. Le site appartient à l'étage bioclimatique semi-aride à hiver froid et rude et à été chaud et sec. La végétation est caractérisée par une dominance de tamarix, en formation buissonnante en bordure du lac servant de refuge et de lieu de nidification.

Dayet El Ferd est fréquentée, a-t-on noté, par 36 espèces d'oiseaux, dont neuf sont considérées comme un gibier d'eau. Il s'agit de quatre espèces de canard : le colvert, le souchet, pilet et siffleur, de deux espèces de fuli-

gules : le milouin et le morillon, la sarcelle d'hiver, la bécassine des marais et du vanneau huppé...

... ET À SIDI BEL ABBÈS

Du côté de la capitale de la Mekerra, qui compte deux zones humides (lac de Sidi M'hamed Benali et une partie du lac de Chatt El Gharbi), l'évènement sera marqué par des visites sur les lieux avec d'amples explications aux écoliers.

Ce lac, qui compte les oiseaux aquatiques, tels que le colvert, le canard et la poule d'eau, est caractérisé par la qualité de son microclimat, renfermant une gamme variée de poissons, dont notamment le gardon, la carpe argentée, le black-bass, a-t-on indiqué.

Ce bassin, d'une superficie de 14 hectares de plan d'eau, attire de nombreuses espèces d'oiseaux migrateurs protégées, dont le flamant rose, ont indiqué les responsables du secteur des forêts.

Rappelons que dans le cadre de la commémoration de la signature de la Convention sur les zones humides, le 2 février 1971, dans la ville iranienne de Ramsar, la Conservation des forêts de la wilaya de Sidi Bel Abbès a célébré hier l'évènement, avec plusieurs actions de sensibilisation du public aux valeurs et aux avantages des zones humides en général et de la convention de Ramsar en particulier. En 1997, la convention a inauguré la Journée mondiale des zones humides, une campagne annuelle d'une durée d'une journée, au cours de laquelle tous ceux qui s'intéressent aux zones humides peuvent célébrer leur beauté et leur utilité. ■

Bordj Bou Arréridj Le plan de restriction d'eau maintenu

PAR M. ALLOUACHE

En dépit de la pluviosité et des quantités de neige enregistrées ces derniers temps sur la région des Bibans, le citoyen ne comprend toujours pas pourquoi l'eau ne coule pas à flots dans les robinets.

Cette préoccupation, nous l'avons transmise au premier responsable de l'antenne de l'ADE de Bordj Bou Arréridj, M. Touahria, qui a confirmé que le plan de restriction lancé depuis janvier 2015 est toujours en vigueur pour les wilayas de Bordj et Sétif. Soit 25% de moins d'approvisionnement en eau potable qu'en temps normal. Cette restriction est accompagnée d'une restriction de la plage horaire, qui passe de 12-16 heures à 3-6 heures actuellement, au rythme d'un jour sur trois. « En attendant la fonte des neiges.

Mais pour l'instant, nous ne pouvons évaluer le taux de remplissage du barrage Aïn Zada, le principal point d'approvisionnement en eau potable des villes de Sétif, El Eulma et Bordj, avec ses 14 communes affiliées à l'ADE, pour pouvoir envisager le temps de la restriction », selon notre interlocuteur.

Par ailleurs, la ligne d'adduction de 35 km, reliant le barrage à Bordj, altérée par les déperditions à cause du vieillissement du réseau, a été entièrement rénovée en fonte, un matériau plus résistant à l'oxydation et aux aléas climatiques. D'autant qu'un groupement de bureaux d'études, Serika et NEE, respectivement algérien et français, est installé sur une durée de 24 mois pour diagnostiquer l'ensemble du réseau d'AEP de la ville de Bordj, précise M. Touahria. Bien que le portefeuille des créances ait atteint 18 milliards de centimes, un manque-à-gagner pour la caisse publique, l'ADE s'est lancée dans l'investissement pour alimenter certaines bourgades reculées de la wilaya en eau potable, telles que El Ksibat, dans la commune de Bendaoud, à l'ouest de la wilaya, où un projet, pour un montant de 4,5 milliards de centimes, incluant des machines et des équipements nécessaires pour le forage, a été lancé. Vers le nord, à Medjana, qui compte 20 163 habitants, un nouveau forage, qui s'ajoute aux deux existants, a été mis en service en 2014, permettant aux citoyens d'accéder à l'eau un jour sur trois, au lieu d'un jour sur quatre. Pour améliorer la qualité de ses prestations, l'Algérienne des eaux vient d'installer un centre d'appel téléphonique opérationnel (CATO), avec deux lignes, en attendant l'installation d'un numéro vert de quatre chiffres, pour recevoir les préoccupations des abonnés.

A cela s'ajoute la convention qui a été signée avec la radio locale, consistant, en substance, à diffuser des préavis de perturbation du réseau d'AEP et surtout à lancer des appels, incitant le consommateur à éviter le gaspillage et à rationaliser la denrée précieuse.

Tipasa

Le rapporteur spécial de l'ONU pour le droit à l'éducation en visite d'inspection

Le rapporteur spécial de l'ONU pour le droit à l'éducation, Kishore Singh, s'est félicité, à l'issue de sa visite dans la wilaya de Tipasa, des efforts de l'Etat algérien en matière de politique nationale d'éducation, qui fait partie de ses obligations et de celle de la communauté internationale, et de l'accueil qui lui a été réservé ce dimanche dans les deux établissements visités.

PAR DJAMILA SEDDIKI

La visite de travail dans la wilaya de Tipasa, au second jour de son séjour en Algérie, l'a mené à Bou Ismaïl, au Centre psychopédagogique pour enfants handicapés mentaux (CPEHM), ainsi qu'à Menaceur (daïra de Sidi Amar), où il a visité l'école rurale de Bouharb, située à 1 500 m d'altitude. Au niveau du CPEHM de Bou Ismaïl, créé en 1987, avec une capacité d'accueil de 164 enfants, dont 45 séjournent en internat, 103 en demi-pension et 31 bénéficient d'une prise en charge externe, le représentant de l'ONU s'est interrogé sur les relations et la coordination entre les ministères de l'Education nationale et de la Solidarité, mettant l'accent sur le souci d'insertion réelle des enfants pris en charge. Pour mieux apprécier les efforts de l'Etat algérien en matière d'éducation, l'hôte de l'Algérie



Kishore Singh

a voulu en savoir un peu plus à travers des statistiques sur la réinsertion des personnes handicapées et leur accès aux écoles normales du secteur de l'éducation, à la formation professionnelle, voire au monde du travail.

L'expérience de l'école primaire de Meurad, qui vient d'ouvrir des classes spécialisées destinées à des enfants malentendants légers, a été citée comme exemple de cette réinsertion, que ce soit au niveau familial ou de la société, qui reste l'objectif principal des responsables du secteur.

Les ateliers destinés aux enfants précoces, autistes, ceux des classes d'éveil, avec les trois niveaux, de stimulation, de travaux d'argile, de dessin, de macramé, couture et de cuisine, ont été visités par la délégation, qui s'est intéressée aux résultats de

tous ces programmes de formation et de prise en charge des personnes handicapées.

Dans la localité montagneuse de Bouharb, située à 1 500 m d'altitude, le représentant de l'ONU a pu s'enquérir des conditions de travail dans cette école rurale qui a ouvert ses portes en 2005 et qui vient d'ouvrir une cantine scolaire, réalisée sur le budget de la wilaya, destinée à 240 enfants de la zone montagneuse.

Une petite cérémonie a été organisée sur place au profit de la délégation, qui a rencontré les responsables de l'école, ainsi que les enseignants qui font la fierté de la wilaya, puisque cette école se distingue par d'excellents résultats et un taux de réussite de plus de 90%, malgré l'éloignement et l'enclavement. ■

Skikda

35 personnes spécialisées dans le vol de voitures débusquées



Une bande de malfaiteurs, constituée de 35 individus, spécialisée dans le vol de voitures et la falsification de documents, en Algérie et à l'étranger, vient d'être démantelée à Skikda, a indiqué dimanche le commandant du groupement de gendarmerie, le lieutenant-colonel Tayeb Khemissi. Cet officier a souligné au cours d'une conférence de presse que l'enquête diligentée par ses services à la suite de renseignements dont la fiabilité a été vérifiée, a duré deux ans. Il a été établi que ces malfaiteurs, qui prétendaient être en relation avec des concessionnaires établis en Algérie, proposaient à des comparses résidant à Skikda de servir de prête-noms pour déclarer des véhicules contre paiement d'une somme importante, le but étant de faciliter le retrait des documents (carte jaune) des véhicules. L'audition d'un des prête-noms impliqués dans

ce réseau a permis de remonter la filière et d'identifier les membres de la bande composée de sept individus qui ont recruté des complices dans les communes de Kerkeria et Tamalous (ouest de Skikda).

En tout, ce sont 44 personnes qui ont déposé 205 dossiers de véhicules légers et lourds, volés pour la plupart dans plusieurs régions du pays, auprès des services de la daïra de Tamalous.

Soulignant que le fichier d'Interpol a permis d'établir que 43 des véhicules volés font l'objet d'un avis de recherche international, le commandant du groupement a indiqué qu'au terme de deux ans d'enquête, 60 véhicules volés ont été saisis, dont 34 de la wilaya de Skikda, 11 de Tlemcen, 5 d'Aïn Defla, 2 d'Alger et un de Tamanrasset, de Naâma, de Sidi Bel Abbès, de Mascara, d'El Oued et d'El Bayadh. D'autres véhicules sont encore recherchés, notamment ceux volés en France, en Belgique, en Italie, aux Pays-Bas, au Portugal et au Maroc, a encore indiqué le lieutenant-colonel Khemissi, faisant savoir que la bande était organisée en trois groupes restreints qui activaient dans plusieurs wilayas.

La première « écumait » la wilaya d'Oran, la seconde à Skikda où 17 individus servaient de prête-noms, tandis que la troisième était chargée de vendre les véhicules sur le marché algérien, notamment dans l'ouest du pays, a-t-il précisé.

Les 35 individus arrêtés ont été présentés devant la justice pour constitution de bande de malfaiteurs, contrebande et vol de voitures, faux et usages de faux et recel. Neuf personnes ont été placées sous mandat de dépôt. ■

Mostaganem

Une journée d'étude sur les maladies liées à la vieillesse

PAR E. OUALI

L'association médicale de la formation continue en gériatrie de Mostaganem a organisé une journée d'étude à la Faculté de médecine, en présence de praticiens spécialistes, de généralistes et d'associations. Elle a abordé des sujets, tels l'âge et les maladies cardiovasculaires en pratique, le diabète et ses complications, l'insuffisance rénale. Il a été question en particulier de la prise en charge de cette frange de la société en vieillissement, du diabète et ses complications, son impact sur le comportement, la qualité de vie, la prévention du risque, les objectifs glycémiques, la surveillance et les recommandations. Pour les maladies cardiovasculaires, le conférencier a énuméré plusieurs points, dont le vieillissement, la fibrose cardiaque, le cœur vulnérable, l'hypertension, le traitement, la perte de la fibrillation auriculaire, les conséquences, la coagulation, la prévention, l'exercice physique et l'insuffisance rénale.

PNUE

Réunion sur l'eau à Nairobi

Les experts des questions de l'eau du monde entier se sont réunis à Nairobi, capitale du Kenya, pour discuter de l'insécurité croissante de l'approvisionnement en eau, ont déclaré vendredi les organisateurs de cet événement. Le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) avait annoncé que la 22^e réunion de l'ONU sur le thème de l'eau qui a débuté le 2 février, porterait sur les solutions possibles aux conséquences terribles du gâchis d'eau sur la santé humaine, les écosystèmes et la biodiversité. La sécurité de l'approvisionnement en eau est de plus en plus menacée, et seulement 20 % des eaux usées générées au niveau mondial sont traitées actuellement, les pays à bas revenus étant les plus exposés à la contamination de leurs ressources en eau et aux maladies en conséquence, selon un rapport de l'ONU. Ce rapport appelle les gouvernements à considérer le traitement des eaux usées comme une ressource de valeur. Cette réunion de trois jours discutera des solutions locales à faible coût et intensité technologique qui pourraient être accessibles aux pays à bas revenus, selon les organisateurs.

(Source : agences)

Braconnage

La police congolaise saisit un important lot d'ivoire

La police nationale a présenté, vendredi 30 janvier, un important lot de pointes d'ivoire, dont la majorité déjà taillée, à Kinshasa. Cette cargaison saisie il y a une semaine implique la mort de plus de 15 éléphants, selon les responsables de l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN), qui dénonce l'existence d'un réseau comprenant des sujets congolais et vietnamiens. Tout en saluant le travail de la police, l'administrateur-directeur général de l'ICCN, Cosmas Wilungula, a déploré le fait de décimer la population des éléphants pour leur ivoire. « Ça doit être les éléphants du parc de la Salonga [province de l'Equateur], qui ne sont pas très éloignés de Kinshasa. Donc, des éléphants de forêt. Et le stock qui est là représente plus de 15 éléphants tués. Et ce ne sont pas n'importe lesquels. L'image des quatre morceaux que nous avons ici montre que ce sont de gros éléphants qui ont été abattus », a-t-il expliqué. Très alarmant, M. Wilungula prévient que, d'ici une dizaine d'années, si des efforts ne sont pas fournis, l'éléphant disparaîtra de la RDC. « Nous n'avons pas plus de 10 000 éléphants à travers tout le pays. Pourtant, il y a quelques années, nous en avions plus de 150 000. S'il n'y a pas d'efforts pour arrêter ce trafic d'ivoire, nous n'allons plus connaître l'éléphant. Nos enfants apprendront qu'il y avait un animal qu'on appelait éléphant », a-t-il déclaré. La police judiciaire a remis ce colis d'ivoire au responsable de l'ICCN. Les services concernés ont avoué avoir reçu beaucoup de pressions suite à cette saisie, notamment en provenance de l'auditorat militaire et du parquet civil.

(Source : agences)

BATNA Des zones humides dans une grotte préhistorique

«Des zones humides pour notre avenir», comme le proclame le thème de la journée mondiale cette année, peuvent être également un très bon reflet de notre passé.

PAR M'HAMED REBAH

C'est le cas de celles qui se trouvent dans la grotte de Khenguet Si Mohamed-Tahar, également connue sous l'appellation de grotte Capéletti, située dans la commune d'Oued Taga (Batna), qui est rappelée à notre bon souvenir par un cadre de la Conservation des forêts de la wilaya de Batna, Othmane Briki, responsable du service de la faune et de la flore. Selon l'APS qui a rapporté cette information, les spécialistes du réseau de recensement des grottes de la wilaya de Batna œuvrent à explorer les zones humides et à répertorier les espèces qui y vivent, notamment les chauves-souris. La même source indique que cette grotte, située dans la région de Berbagha, sur le mont Timagoul, à une altitude de plus de 1350 m au-dessus du niveau de la mer, a été découverte au début du XX^e siècle par le Français d'origine italienne, Jean-Baptiste Capéletti, et elle porte depuis 1969 son

nom. Elle figure, aux dires des spécialistes, parmi les premières cavités naturelles utilisées par l'homme en Afrique du Nord, dans la période entre 7000 et 3000 ans avant notre ère. Elle a servi d'abri à l'homme depuis l'ère néolithique qui marque les origines du pastoralisme berbère. Pour les spécialistes, la grotte Capéletti est la plus importante des 53 grottes ayant à ce jour été recensées dans la wilaya de Batna. M. Briki a fait savoir qu'une réflexion est engagée «pour trouver les moyens de valoriser ces sites naturels, dont certains sont entourés de mythes entretenus par la tradition orale locale». La tentation d'en faire un site touristique est évidemment très grande surtout quand on précise que la grotte est en plein milieu d'un paysage verdoyant. Ce n'est pas tout, il y a beaucoup d'histoires vraies et d'anecdotes que les guides pourront raconter sur tout ce qui ce rapporte à cette grotte. La première idée, qui semble dominer, est l'aménagement de pistes carros-



sables permettant l'accès à ces sites situés, pour la majorité, dans des zones où le relief est très accidenté. La pollution - gaz et fumées d'échappement des voitures et bruit des moteurs - n'est pas très loin. Le tourisme, avide de sites naturels, archéologiques et historiques, est en même temps la première source de nuisances dans ces lieux. « Le tourisme dans les zones humides : une expérience unique » était le thème de la journée mondiale en 2012. Il s'agissait moins de grottes que de zones humides naturelles qui possèdent les atouts pour accueillir un tourisme de masse. De ce fait, une pression considérable est exercée sur ces écosystèmes qui sont extrêmement sensibles. Le grand nombre de personnes qui

viennent pour passer des moments de détente autour d'un lac ou d'un marais provoquent inévitablement une surexploitation des ressources de la zone humide et peuvent même entraîner, si personne n'y prend garde, la disparition des atouts naturels qui en font l'attrait principal. Les effets du piétinement involontaire de la végétation sont ignorés par les visiteurs qui ne savent qu'ils risquent, au passage, de détruire des habitats d'animaux, en plus du bruit qui dérange et perturbe les populations d'oiseaux nidificateurs dans ces lieux. A partir de l'expérience des zones humides, la valorisation touristique des grottes doit être accompagnée de mesures de protection d'une grande rigueur. ■

Une annonce de la DGF Vers l'élaboration d'une stratégie pour les zones humides

Une stratégie nationale multisectorielle pour la préservation des zones humides sera présentée lundi par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, à l'occasion de la Journée mondiale des zones humides, indique un communiqué du ministère. La stratégie actuellement « en cours d'élaboration » vise, au même titre que d'autres activités prévues, la sensibilisation sur les différentes menaces qui pèsent sur les zones humides et qui sont souvent causées par l'homme, nécessitant de construire « une réflexion ensemble pour les préserver afin d'assurer notre avenir ». L'Algérie célèbre, à l'image de plusieurs pays du monde, le 2 février de chaque année, la Journée mondiale des zones humides pour laquelle le ministère de l'Agriculture collabore avec la Convention de Ramsar pour sensibiliser le grand public sur la préservation de ces

écosystèmes vitaux, mais fragiles. Intitulée « les zones humides pour notre avenir », l'édition de cette année comprend une multitude d'activités centrées sur les enjeux qui entourent la disparition de ces zones et les solutions à mettre en œuvre pour les préserver. Le choix de ce thème « nous permettra de nous pencher sur l'importance des zones humides dans notre vie quotidienne, ainsi que le rôle qu'elles jouent sur le plan écologique, économique et social », indique la Direction générale des forêts (DGF) relevant du ministère de l'Agriculture. Soulignant l'importance de ces enjeux, les organisateurs, se référant à des études de Ramsar, indiquent que plus de 64% des zones humides avaient disparu de la surface planétaire depuis 1900, limitant ainsi l'accès à l'eau douce pour l'équivalent de deux milliards d'êtres humains. « Si rien n'est fait pour stop-

per les menaces qui pèsent sur elles (zones humides), leur disparition de certains territoires engendrerait d'importants changements climatiques en libérant une importante quantité de carbone », avertit la DGF notant que « rien que pour les tourbières, elles retiennent plus de 30% de carbone stocké en milieu terrestre ». Tout ceci « nous réaffirme la nécessité de mettre en œuvre des projets de gestion durable, afin d'assurer la pérennité de ces écosystèmes fragiles tout en garantissant la viabilité des biens et services fournis », souligne le même communiqué. Par ailleurs, la DGF organise à la même occasion un concours national de photographie sur les zones humides et présentera un projet de développement durable de ces zones, en relation avec la protection, la valorisation et l'utilisation rationnelle de l'eau. (APS)

Etats-Unis L'opposition gronde en Floride contre un lâcher de «moustiques OGM»

Le projet d'une société britannique de lâcher des hordes de moustiques génétiquement modifiés dans le sud de la Floride pour réduire le risque de maladies comme la dengue provoque une levée de boucliers parmi les résidents de l'Etat, inquiets de l'impact sur l'environnement. Ainsi, plus de 145 000 personnes ont à ce jour signé une pétition pressant les autorités de s'opposer à ce que l'Etat devienne «un lieu d'expérimentation avec ces insectes mutants ». La firme Oxitec explique vouloir tester cette approche pour réduire les populations non-autochtones de moustiques Aedes aegypti dans le sud de la Floride qui sont le principal vecteur de la dengue et du virus chikungunya. Les moustiques mâles ont été génétiquement modifiés en laboratoire pour rendre impossible la survie de leur progéniture. «Les moustiques mâles qui seront lâchés en Floride et leur progéniture mourront et ne subsisteront pas dans l'environnement », assure Oxitec sur son site Internet décrivant cette approche « comme une nouvelle arme contre ces insectes ». Seules les femelles piquent, car elles sont hématophages, non pas pour se nourrir, mais pour obtenir dans le sang la source de protéines nécessaires à la fabrication



des œufs. Sinon, comme les mâles, elles se nourrissent de nectar de fleurs. Si l'Agence américaine des médicaments (Food and Drug Administration) donne son feu vert à ce projet, Oxitec pourrait commencer à libérer ces moustiques OGM dans la nature au cours des prochains mois à raison de plusieurs fois par semaine. Des essais effectués, au Brésil notamment, ont montré une réduction de plus de 90% des populations de moustiques, selon Oxitec. Sur la base de ces résultats, le Bureau de contrôle des moustiques de l'Archipel des Keys de Floride a accepté de travailler avec Oxitec qui y a construit un laboratoire d'élevage de moustiques OGM. Les opposants à ce projet mettent en avant

leurs inquiétudes pour l'environnement et surtout l'impact potentiel sur les humains et d'autres espèces animales. Ils s'interrogent sur le fait qu'il n'y ait pas un groupe d'experts indépendants qui examine les recherches sur les moustiques OGM de la firme britannique. Les auteurs de la pétition font valoir qu'il n'y a pas eu de cas de dengue dans les Keys depuis des années, ce qui montre l'efficacité des méthodes actuelles de contrôle des populations de moustiques. Cependant, les responsables sanitaires estiment qu'une réapparition de la dengue est encore possible tout comme le chikungunya, deux virus qui provoquent de fortes douleurs articulaires et de la fièvre. Ainsi en juillet 2014, un homme en Floride qui n'avait pas récemment voyagé à l'étranger est devenu la première personne aux Etats-Unis à être infecté dans le pays par le chikungunya. L'idée de relâcher dans la nature des moustiques rendus stériles n'est pas nouvelle, rappelle Joe Conlon, un expert de l'« American Mosquito Control Association » qui n'a pas officiellement pris position sur le projet Oxitec en Floride, mais qui attribue ce mouvement d'opposition surtout à l'ignorance scientifique. (Source : AFP)

L'Organisation de l'État islamique (OEI) n'est pas le produit d'une génération spontanée. Dans son arbre généalogique on trouve Al-Qaïda en Irak et, un peu plus haut, Ansar Al-Islam. Dans cette filiation, on décèle l'ADN du royaume saoudien dont l'obsession est de contrecarrer l'influence iranienne, notamment en Irak. La Turquie a également participé à l'émergence de l'OEI, une mouvance qui risque de se retourner contre ses inspirateurs.

PAR ALEXIS VARENDE

Dans une vidéo posthume, Amedy Coulibaly¹ donne les raisons pour lesquelles il s'est engagé dans deux opérations terroristes, l'une en assassinant une policière municipale à Montrouge, l'autre contre un commerce caché de la porte de Vincennes : « Vous attaquez le califat, vous attaquez l'État islamique, on vous attaque. Vous ne pouvez pas attaquer et ne rien avoir en retour. » Dans cette logique, il annonçait avoir fait allégeance au « calife des musulmans Abou Bakr Al-Baghdadi, calife Ibrahim » dès l'annonce de la création du « califat ». Quant à sa compagne, elle serait désormais en Syrie, pays sur une partie duquel l'Organisation de l'État islamique (OEI) a établi son emprise. Il est peu vraisemblable que l'auteur du double attentat de la porte de Vincennes et de Montrouge² – comme ceux qui l'ont aidé dans son entreprise meurtrière – ait perçu combien l'OEI est un instrument aux mains d'États arabes et occidentaux. L'aurait-il su qu'il aurait peut-être admis que les manœuvres diplomatiques internationales sont sans commune mesure avec la vision qu'il avait de son rôle dans le djihadisme anti-occidental.

MANIPULATION SAOUDIENNE DES PASSIONS COLLECTIVES

Lorsque la Syrie connaît ses premiers soulèvements en 2011, les Qataris d'abord, suivis quelques mois plus tard par les Saoudiens, montent, chacun de leur côté, des initiatives pour accélérer la chute du régime de Bachar Al-Assad.

À l'été 2013, alors que la Syrie s'enfonçait dans la guerre civile, le prince Bandar ben Sultan, chef des services saoudiens, rencontre le président Vladimir Poutine³. Il met une offre sur la table qui peut se résumer ainsi : collaborons à la chute d'Assad. En échange, le royaume saoudien vous offre une entente sur le prix du pétrole et l'assurance que les groupes djihadistes tchétchènes ne s'en prendront pas aux jeux de Sochi. Au-delà d'un projet d'entente cynique mais somme toute classique dans les relations entre États, c'est la reconnaissance par le royaume saoudien de sa manipulation des djihadistes tchétchènes qu'il faut retenir. Bien avant les attentats du 11-Septembre, le même prince Bandar, alors ambassadeur à Washington, annonçait que le moment n'était pas si loin où les chiites n'auraient plus qu'à prier pour espérer survivre.

Le royaume est coutumier de ces manœuvres. Dès le XVIII^e siècle, Mohammed ibn Saoud percevait combien il était utile d'enflammer les passions collectives pour asseoir son pouvoir. Pour y parvenir il s'était appuyé sur une doctrine religieuse et un pacte d'alliance passé alors avec un théologien, Mohammed Ibn Abdel Wahhab. Parce qu'il avait su mettre en avant, avec succès, les notions de djihad et d'apostasie, il avait conquis l'Arabie en éliminant l'islam syncrétique que Constantinople avait laissé prospérer sur les vastes provinces arabes de son empire. Les recettes d'aujourd'hui sont les mêmes que celles d'hier. Ceux qui, comme l'Arabie saoudite (mais on pourrait en dire autant des États-Unis et de ceux qui ont lié leur diplomatie à celle de Washington) ont manipulé l'islamisme radical et favorisé l'émergence d'Al-Qaïda⁴ puis de l'OEI en Irak et

LE JEU TURC DU GOLFE



LES AMBITIONS RÉGIONALES D'ERDOGAN

en Syrie, savent qu'ils touchent une corde sensible au sein de la communauté sunnite⁵. Leur objectif est de capitaliser sur l'animosité ressentie par cette communauté qui s'estime marginalisée, mal traitée et qui considère que le pouvoir alaouite, en place à Damas⁶ et chiite à Bagdad⁷ a usurpé un droit à gouverner. Ce que recherchent les concepteurs de cette politique destructrice c'est à instituer aux frontières iraniennes et du chiisme un contrefort de ressentiment sunnite. Et c'est en toute connaissance de cause que Riyad combine l'aide au djihadisme extérieur qui s'est donné pour objectif de faire pression sur les chiites, et la lutte contre le djihadisme intérieur qui menace la maison des Saoud. C'est d'ailleurs une position schizophrène lorsqu'on considère que l'espace doctrinal qui va du wahhabisme officiel saoudien au salafisme revendiqué par le djihadisme se réduit à presque rien. Presque sans surprise, on constate que le royaume saoudien et l'OEI ont la même conception des fautes commises par les membres de leur communauté et le même arsenal répressif (mort par lapidation en cas d'adultère, amputation en cas de vol...)⁸.

L'OEI n'est pas le produit d'une génération spontanée. Dans son arbre généalogique on trouve Al-Qaïda en Irak et, un peu plus haut, Ansar al-Islam. Dans cette filiation, on décèle sans difficulté l'ADN du royaume saoudien dont l'obsession est de contrecarrer l'influence des chiites sur le pouvoir irakien, de restreindre les relations entre Bagdad et Téhéran et d'éteindre les velléités démocratiques qui s'expriment – toutes évolutions que le royaume estime dangereuses pour la survie et la pérennité de sa dynastie. En revanche, il finance ceux des djihadistes qui développent leurs activités à l'extérieur du royaume. Sauf que ce djihadisme « extérieur » constitue désormais une menace contre le régime des Saoud.

Depuis la nomination de Recep Tayyip Erdogan comme Premier ministre en 2003 (puis comme président en 2014) le pouvoir turc est entré dans une phase « d'ottomanisme » aiguë que chaque campagne électorale exacerbe encore plus⁹. Le président n'a cessé de démontrer que la Turquie peut récupérer l'emprise sur le Proche-Orient et sur le monde musulman que l'empire ottoman a perdue à la chute du califat. Convoquer les symboles nationalistes d'un passé glorieux¹⁰, conforter l'économie de marché, faire le lit d'un Islam conforme à ses vues, proches de celui des Frères musulmans et acceptable par les pays occidentaux, lui est apparu comme le moyen d'imposer le modèle turc au Proche-Orient tout en préservant ses liens avec les Américains et les Européens. Il espère du même coup supplanter l'Arabie saoudite dans sa relation privilégiée avec les pays occidentaux et servir d'inspiration, voire de modèle, à un Proche-Orient qui serait ainsi renoué. Les révoltes arabes de 2010-2011 lui ont donné un temps le sentiment qu'il pouvait réussir dans son entreprise. L'idée selon laquelle certains États seraient susceptibles de s'en remettre aux Frères musulmans n'était pas alors sans fondement. Erdogan imaginait probablement convaincre le président syrien d'accepter cette évolution. La victoire des islamistes égyptiens aux législatives de novembre 2011 (la moitié des sièges est gagnée par les seuls Frères musulmans) puis la réussite de Mohamed Morsi à l'élection présidentielle de juin 2012 ont conforté ses vues (il avait obtenu plus de la moitié des votes). Erdogan a pu envisager d'exercer son influence sur le Proche-Orient arabe et de tenir la baguette face à l'État islamique qui s'affirme. Mais ce cercle vertueux



DAECH

ROUBLE DES PAYS ET DE LA TURQUIE



Des djihadistes de l'«État islamique» sur des blindés en Irak

se défait lorsqu'il devient évident qu'Assad ne quittera pas le pouvoir, quel que soit le prix à payer pour la population syrienne. Dès juin 2011, Erdogan prend fait et cause pour la rébellion syrienne. Il contribue à la formation de l'Armée syrienne libre (ASL) en mettant son territoire à sa disposition. Il parraine l'opposition politique influencée alors par les Frères musulmans. Pire pour ses ambitions, Morsi et les Frères musulmans sont chassés du pouvoir par l'armée égyptienne au terme d'un coup d'État (3 juillet 2013) largement « approuvé » par l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis et encensé par le Koweït. Erdogan perd la carte des Frères musulmans, désormais désignés comme terroristes par Riyad. Il doit réviser sa stratégie. À l'égard de la Syrie, il n'a désormais pas de mots assez durs pour décrire Assad et exiger son départ. Vis-à-vis de l'Arabie saoudite, il fait le choix de défier le royaume avec la même arme : l'islamisme radical. Il fait désormais partie de ceux qui croient que les dji-

hadistes de l'OEI peuvent provoquer la chute du régime d'Assad. De là à les aider il n'y a qu'un pas qu'Ankara avait de toutes façons déjà franchi. L'étendue de la frontière turco-syrienne facilite cette assistance. Pour peu que la sécurité turque ferme les yeux, il n'est pas difficile de franchir cette frontière, d'acheter et de vendre du pétrole, de faire passer des armes, de laisser passer en Syrie les aspirants djihadistes, d'autoriser les combattants à revenir sur le territoire turc pour recruter, mettre au point leur logistique ou s'y faire soigner.

LES APPRENTIS SORCIERS

Mais les passions collectives ont ceci de particulier qu'une fois libérées elles échappent au contrôle de leurs instigateurs, s'émancipent et produisent des effets qui n'étaient pas imaginables. Pire, elles finissent parfois par se retourner



contre ceux qui les ont manipulées. L'exemple le plus caractéristique des dernières années aura été celui du Pakistan de Zia Al-Haq, qui avait apporté sa collaboration aux djihadistes sunnites en Afghanistan avant d'être lui-même contraint par le bon vouloir de l'islamisme radical. Aujourd'hui, ce sont la Turquie et l'Arabie saoudite qui font l'expérience de ce retour de flamme.

Ankara et Riyad, désormais à couteaux tirés, connaissent les déboires de tous ceux qui ont aidé les groupes djihadistes. Une cinquantaine de ressortissants turcs, dont des diplomates, ont été kidnappés à Mossoul le 11 juin 2014. Ankara a dû négocier leur libération d'égal à égal avec l'OEI, quasiment « d'État à État ».

Des milliers de réfugiés kurdes quittent la Syrie pour venir se réfugier en Turquie, rendant la résolution de la question kurde encore plus problématique pour Erdogan. En octobre dernier, le gouvernement turc a violemment réprimé des manifestants qui protestaient contre le refus du président d'aider les Kurdes de Syrie à Kobané qui étaient menacés par l'OEI. Dans la première semaine de janvier 2015, deux attentats commis à Istanbul, non encore élucidés, confirment que la société turque n'est pas immunisée contre les évolutions de ses voisins proches ou plus lointains¹¹.

Depuis au moins 1979 et la prise d'otages de la Mecque, Riyad est régulièrement atteint par la violence « islamiste », même si les informations précises font le plus souvent défaut sur ses commanditaires et leurs motivations.

C'est dans les années 2003-2004 que plusieurs chefs se revendiquant d'Al-Qaïda s'en sont pris au royaume et ont été éliminés (Youssef Al-Airi en 2003, Khaled Ali Al-Haj et Abdelaziz Al-Moqrin en 2004). Ce qui semble le plus clair, c'est que la violence politique qui touche l'Arabie saoudite depuis une quarantaine d'années puise sa source dans la contestation de la légitimité des Saoud et de leurs liens avec Washington. Riyad est donc bien placé pour percevoir le risque que l'OEI fait courir à son royaume.

L'OEI ne fait pas mystère de sa haine des liens que le royaume a développés avec les pays occidentaux. Elle y voit une trahison de l'Islam. Elle n'a que mépris pour un roi qui se présente comme le « Gardien des deux saintes mosquées » et le défenseur de l'islam authentique, mais qui a accueilli sur son sol l'armée américaine. L'OEI constitue désormais une menace pour le régime des Saoud. Elle a donné l'assaut début janvier à

un poste-frontière saoudien. Le royaume a pris des mesures sécuritaires draconiennes pour s'en protéger¹² : érection d'un mur de sécurité d'un millier de kilomètres sur sa frontière nord avec l'Irak, d'une seconde barrière de sécurité sur sa frontière avec le Yémen, mise en place de dizaines de milliers de troupes au contact de la frontière irakienne. Sans oublier les lois antiterroristes adoptées en 2014 pour dissuader ses nationaux de rejoindre les rangs djihadistes (lourdes peines de prison, mesures de rétorsion à l'égard de ceux qui sympathisent avec des mouvements religieux radicaux, arrêt du financement d'une chaîne satellite basée en Égypte connue pour son caractère anti-chiite...). Riyad fait aussi partie de la « coalition internationale antiterroriste » mise en place par Barack Obama en septembre 2014.

NI GAGNER, NI PERDRE

Si l'OEI est bien un rempart sunnite contre le chiisme et, accessoirement, contre le régime d'Assad, ses soutiens saoudiens et turcs ne peuvent envisager son éradication. Ils savent que l'islam sunnite aurait le plus grand mal à se relever d'une défaite militaire de l'organisation. L'Iran apparaîtrait comme le vainqueur définitif.

Cette perspective n'est pas envisageable pour Riyad, Ankara, Amman, Washington ou Israël. La coalition internationale mise en place sous la houlette des Américains fait face au même dilemme.

Elle doit éradiquer un djihadisme qui pratique un terrorisme aux ramifications internationales et déstabilise la région tout en ne donnant pas l'impression qu'elle porte le fer contre la communauté sunnite. La leçon irakienne de 2003 a été retenue à Washington et en Europe.

Ce délicat dosage devrait entraîner un certain nombre de conséquences.

L'OEI ne l'emportera pas définitivement parce que sa nuisance mortifère sera contenue par des frappes militaires. Elle ne disparaîtra pas parce que beaucoup de sociétés arabes proche-orientales partagent ses vues religieuses¹³, mais ne pourra pas étendre significativement son emprise territoriale. Elle conservera cependant l'un de ses atouts : être un instrument « diplomatique » utile à beaucoup d'États, ceux qui la soutiennent comme ceux qui la combattent. En d'autres termes, l'OEI est là pour longtemps. ■

1-Michel Henry, «Amedy Coulibaly revendique son acte dans une vidéo posthume», *Libération*, 11 janvier 2015.

2-Amedy Coulibaly est l'auteur de deux attaques terroristes : à Montrouge le 8 janvier 2015 (une policière tuée) et Paris le jour suivant, 9 janvier 2015 (4 otages de confession juive assassinés).

3-Sahar Ghoussoub, « Russian President, Saudi Spy Chief Discussed Syria, Egypt » *Al Monitor*, 22 août 2013 : « À titre d'exemple, je peux vous garantir que nous protégerons les Jeux olympiques d'hiver de Sochi sur la mer Noire l'année prochaine. Les groupes tchétchènes qui menacent la sécurité des jeux sont contrôlés par nous et ils ne prendront pas la direction de la Syrie sans s'être coordonnés avec nous. Ces groupes ne nous font pas peur. Nous les utilisons face au régime syrien mais ils n'auront aucun rôle ni aucune influence sur l'avenir politique de la Syrie » (c'est nous qui traduisons).

4-Écouter les déclarations — en anglais — d'Hillary Clinton sur la responsabilité des États-Unis dans la création d'Al-Qaïda.

5-Patrick Cockburn, « Iraq crisis : How Saudi Arabia helped Isis take over the north of the country », *The Independent*, 13 juillet 2014.

6-Le clan de la famille Assad est issu de la minorité alaouite dont la doctrine, issue du

chiisme mais qui s'en est éloigné, a adopté des croyances syncrétiques, remonte au IX^e siècle. Les alaouites ont longtemps été jugés hérétiques par les autres branches de l'islam. En 1936, ils sont officiellement reconnus comme musulmans. En 1973, l'imam Moussa Sadr les admet dans la communauté chiite. Le clan Assad gouverne la Syrie depuis 1971.

7-Nouri Al-Maliki a été en poste de 2006 à 2014.

8-Mary Atkinson et Rori Donaghy, « Crime and punishment : Islamic State vs Saudi Arabia », *Middle East Eye*, 20 janvier 2015.

9-Des législatives sont prévues pour juin 2015.

10Sa récente décision de recevoir les hôtes de marque encadrés par une haie de guerriers en costume d'époque peut sembler dérisoire mais elle est significative des rêves de retour à la grandeur ottomane du président turc.

11-« Attentat-suicide d'une femme contre la police à Istanbul », *lemonde.fr* avec AFP, 6 janvier 2015.

12-Sarah Diffalah, « Murailles, menaces... L'Arabie saoudite dégage tous azimuts contre ses djihadistes », *L'Obs*, 22 janvier 2015.

13-Dans leurs réactions aux attentats de Paris, les sociétés arabes proches-orientales ont globalement témoigné d'un réel malaise, partagées entre rejet et « compréhension ».

Tunisie

Ennahda rejoint le nouveau gouvernement

Après plusieurs semaines d'attente et de tractations, la composante du nouveau gouvernement tunisien est enfin connue. Hier, le nouveau Premier ministre, Habib Essid, a dévoilé la liste de son staff gouvernemental, dominé par le vainqueur des législatives, Nidaa Tounès, mais incluant ses rivaux islamistes.

PAR YOUNES SAADI

Le nouveau gouvernement devra obtenir demain la confiance du Parlement, comme le prévoit la Constitution. « Nous avons procédé à des changements, il s'agit d'élargir la composition du gouvernement, avec l'entrée d'autres partis », a déclaré M. Essid, qui avait dû renoncer fin janvier à sa composition initiale du gouvernement face aux critiques, notamment des islamistes d'Ennahda. Son cabinet sera dominé par Nidaa Tounès, le parti du président Béji Caïd Essebsi, qui obtient six portefeuilles, dont

celui des Affaires étrangères. Les ministères de l'Intérieur, de la Défense et de la Justice ont, pour leur part, été confiés à des indépendants. Ennahda a, de son côté, obtenu le portefeuille de l'emploi et trois secrétariats d'Etat. Outre Nidaa Tounès (86 députés) et Ennahda (69 élus), deux partis sont représentés dans l'équipe gouvernementale : l'Union patriotique libre (16 députés) d'un riche patron de club de foot et Afek Tounès (libéral, 8 élus). Le cabinet peut donc compter en théorie sur le soutien de 179 des 217 parlementaires. La priorité du nouveau gouvernement sera la situation économique

compliquée du pays, caractérisée par une croissance faible et un chômage élevé, notamment chez les jeunes. Notons que ces questions socioéconomiques étaient les principaux facteurs de la révolte. L'autre défi de la Tunisie d'aujourd'hui est le rétablissement de l'ordre et la lutte contre les groupes terroristes responsables de la mort de dizaines de militaires et de policiers depuis quatre ans, en particulier à la frontière avec l'Algérie. A ce sujet, le nouveau Premier ministre dira : « Nous n'avons plus de temps à perdre, nous sommes dans une course contre la montre. » La participation d'Ennahda intervient malgré la campagne électorale anti-islamiste de Nidaa Tounès, qui avait promis qu'aucune alliance ne serait formée entre les deux formations qui dominent la scène politique. Selon le politologue Ahmed Manai, cité par l'AFP, la participation « presque symbolique » d'Ennahda vise à « assurer une majorité

absolue et à garantir le vote des islamistes au Parlement ». « Le président Béji Caïd Essebsi a voulu neutraliser le parti Ennahda », estime M. Manai. Nombre de figures de Nidaa Tounès ont lutté bec et ongles tout au long du mois de janvier contre l'entrée des islamistes au cabinet, les accusant d'avoir conduit la Tunisie au bord du chaos lorsqu'ils étaient aux affaires (début 2012-début 2014). « Il est normal que le parti majoritaire soit au pouvoir et le deuxième dans l'opposition », a ainsi souligné dans les colonnes du quotidien *La Presse* Taïeb Baccouche, secrétaire général de Nidaa Tounès, qui a pourtant été appelé à devenir ministre des Affaires étrangères. La présence des éléments d'Ennahda au gouvernement a vite fait réagir la coalition d'extrême gauche, le Front populaire (15 députés), qui a annoncé qu'elle ne voterait pas la confiance au gouvernement en raison de la présence des islamistes. ■

Nouvelle provocation du Maroc contre l'Algérie

« L'Algérie a cherché à nuire au Maroc par son rapprochement avec la France », affirme le MAE marocain

PAR YANIS KOCEYLA

La France et le Maroc ont annoncé, samedi 31 janvier, le rétablissement de leur coopération judiciaire après que le précédent accord ait été suspendu en février 2014, suite au dépôt d'une plainte pour torture, qui court toujours, visant le chef du renseignement marocain, Abdelatif Hammouchi. Le ministre des Affaires étrangères du Maroc, Salaheddine Mezouar, s'est confié au journal français *Le Monde* dans sa livraison d'hier, non sans accuser l'Algérie d'avoir cherché à nuire au Maroc par son rapprochement avec la France. Le MAE marocain estime que le Maroc « n'a aucun problème » avec le fait que la « France renforce sa relation avec l'Algérie », ajoutant que la France « est libre de nouer des relations avec qui elle veut ». « Nous ne sommes pas en concurrence avec l'Algérie », dit-il. « L'Algérie est un pays voisin que nous respectons, avec lequel nous avons un gros différend, mais pas au point de considérer que tous ceux qui nouent une relation avec elle deviennent nos ennemis. Ce n'est pas notre

culture ni notre vision », a ajouté le MAE du Maroc. Mais il dira que son pays « n'acceptera jamais qu'une relation avec un autre pays puisse être utilisée contre lui. Notre sentiment, c'est qu'effectivement l'Algérie a cherché à utiliser cela pour nuire au Maroc et à la relation franco-marocaine ».

Interrogé sur la façon par laquelle l'Algérie chercherait-elle à nuire son pays, le chef de la diplomatie marocaine préfère rester vague. « Il y a eu plusieurs faits. Je n'ai pas besoin de rentrer dans les détails », se contentera-t-il de dire. Cette énième sortie marocaine intervient alors que le rôle de l'Algérie sur des questions de géostratégie régionale est salué par les chancelleries occidentales.

La toute dernière en date est celle du chef de la diplomatie italienne, Paolo Gentiloni, en visite à Alger, qui affirme soutenir le rôle jugé fondamental que l'Algérie joue dans la région sahélienne comme facilitateur du dialogue et de la réconciliation au Mali notamment, soulignant que l'Italie espère que le gouvernement algérien continuera cette fonction de stabilisation

pour toute la région nord-africaine et pour le Sahel. « L'Algérie, qui s'est engagée à faciliter le dialogue entre les différents acteurs locaux, est un partenaire important et précieux dans la recherche d'une solution politique à la crise libyenne », a déclaré le ministre des Affaires étrangères italien. Pour donner corps à cet engagement, un énième, l'Algérie abritera le 6 février à Alger une réunion avec les pays du

Sahel voisins, et ce, pour étudier les moyens de sauver le processus de paix entre les protagonistes de la crise malienne et soutenir le dialogue inter-libyen. D'aucuns sont convaincus que le rôle de l'Algérie « dérange » le Maroc qui devient de moins en moins écouté et donc en perte de vitesse sur le plan diplomatique par rapport à l'Algérie. D'où ses récurrentes attaques. ■

Egypte

La « filiale » de Daech gagne du terrain

SYNTHÈSE DE AHMED ACHIR

Ansar Beït al-Maqdess est passé d'une logique de « ciblage d'individus » à une stratégie de « conquête territoriale », a indiqué, hier à l'AFP, Mathieu Guidère, professeur d'islamologie et de géopolitique à l'Université de Toulouse (France). « Il y a probablement un ou deux chefs de l'EI qui sont revenus dans le Sinaï pour structurer et organiser le groupe », a-t-il indiqué en évoquant les attentats sanglants commis, jeudi dernier, dans le Sinaï par cette branche de l'organisation Etat islamique (EI). Des attentats qui ont fait, rappelons-le, 30 morts, en majorité des soldats. L'avis de l'expert français est partagé par l'analyse d'Aaron Reese, chercheur de l'Institute for the study of war, basé à Washington. Les membres Ansar Beït al-Maqdess « accélèrent clairement le rythme de leurs opérations, ce qui suggère un renforcement de leurs capacités, probablement grâce à des financements supplémentaires de l'EI », constate le chercheur.

Créé, en mars 2011, ce groupe avait pour objectif de s'attaquer à Israël, frontalier du Sinaï, et d'empêcher la coopération égypto-israélienne. Depuis la destitution de l'ancien président égyptien, Mohamed Morsi, il cible tout particulièrement l'armée et la police égyptienne dans le Sinaï. En novembre, il a fait allégeance à l'EI

et a adopté un nouveau nom, « Province du Sinaï », pour bien marquer que son bastion fait partie du « Califat islamique » proclamé par l'EI sur les territoires qu'il occupe en Syrie et en Irak. Les experts constatent que les opérations menées par les djihadistes d'Ansar Beït al-Maqdess sont de plus en plus sophistiquées, probablement depuis que certains éléments de l'EI ont renforcé leurs rangs. Les dernières attaques qui ont ciblé un périmètre ultra-sécurisé au cœur d'Al-Arich, chef-lieu du Nord-Sinaï, l'ont été grâce à de pièces d'artillerie volées à l'armée lors d'une attaque en octobre, a révélé à l'AFP le porte-parole du ministère de l'Intérieur, Hani Abdel Latif. Le responsable pense qu'il ne faut pas sous-estimer « l'important armement » dont dispose le groupe. Il y a lieu de rappeler, à ce propos, que le 24 octobre, 30 soldats avaient été tués. La nature désertique et montagneuse de la péninsule du Sinaï rend difficiles les opérations de recherche menées régulièrement par l'armée égyptienne qui rencontre un obstacle autrement plus difficile, celui du soutien apporté par une partie de la population aux djihadistes. L'armée égyptienne a délogé un millier de famille et détruit leurs maisons pour créer une zone tampon et isoler les membres du groupe. Une mesure qui a provoqué la colère d'une bonne partie de la population locale. ■

PUBLICITÉ

Plusieurs recommandations pour la préservation des manuscrits du Nord-Mali

Un patrimoine universel toujours menacé

Les manuscrits anciens du Mali, considérés comme des éléments « de l'identité culturelle des communautés maliennes et des peuples africains » et gravement affectés pendant la crise sécuritaire au nord du pays entre 2012 et 2013, étaient récemment au centre d'une conférence internationale à Bamako.

PAR NADIR KADI

Organisée conjointement par l'Unesco et les autorités maliennes, la « conférence internationale sur les manuscrits anciens du Mali », tenue du 28 au 30 janvier derniers, avait pour objectif de faire un état des lieux et « d'améliorer l'efficacité de la gestion, de la conservation et de l'utilisation des manuscrits ». Au terme des discussions, une série de quinze « recommandations » ont été formulées pour contribuer à la préservation de ces documents, mettant notamment en avant le cas des 377 000 manuscrits actuellement entreposés à Bamako. En effet, sauvés dans l'urgence, ils l'ont cependant été dans des conditions souvent inadaptées. « Ils demeurent confrontés à d'autres problèmes inquiétants liés à leur déplacement sans mesures de conservation appropriées vers leurs lieux d'accueil à Bamako », notent en ce sens les organisateurs de la rencontre internationale. Destruction restant cependant moins répandue que ne le laissait penser les premières informations publiées au lendemain de la prise de contrôle de villes historiques, telle que Tom-

bouctou, par des groupes armés aux objectifs très divers, c'est, en effet, a-t-il été estimé, 90% des manuscrits anciens du Nord-Mali qui ont pu être sauvés des flammes et du vol, grâce à l'action de familles détentrices des manuscrits, « qui ont pris l'initiative d'exfiltrer un grand nombre de manuscrits pour les mettre en sécurité à Bamako ». Rappelant, par ailleurs, la perte ou la destruction confirmée de 4 203 manuscrits issus des archives de « l'Institut des hautes études et de recherche islamique Ahmed Baba » de Tombouctou, les textes qui ont pu être sauvés restent cependant à l'heure actuelle très éparpillés, de nombreux déplacements ayant été effectués « dans le plus grand secret ». Dans ce contexte, la conférence, à laquelle ont également pris part des représentants de plusieurs pays européens, aura également été l'occasion de mettre en garde contre le risque de trafic qu'une telle situation risque d'entraîner, réclamant en ce sens le renforcement du « cadre législatif, juridique, administratif et institutionnel permettant de définir de manière claire le rôle et le statut des manuscrits, des collections et bibliothèques, des détenteurs et fa-



milles détenteurs de manuscrits ». Recommandant, par ailleurs, aux autorités maliennes d'envisager la création d'un musée national des manuscrits anciens », la conférence, placée sous la thématique « Les manuscrits anciens face aux défis de l'heure », a également débouché sur un appel à la constitution et à l'inscription avant 2017 d'un fonds de manuscrits anciens au Registre international. Estimés, pour rappel, à plus de trois cent mille textes, les manuscrits de Tombouctou, mais que l'on retrouve également au-delà des frontières maliennes, remontent pour une petite partie à la période

préislamique, explique notamment Jean-Michel Djian dans l'ouvrage *Les Manuscrits de Tombouctou. Secrets, mythes et réalités* paru en 2012 aux éditions JC Lattès. Écrits en arabe, en peul ou en ajami, ils abordent, en plus des textes et études religieuses, des domaines tels que l'astronomie, les mathématiques ou la médecine, avec, entre autres, une description de l'opération de la cataracte. Ce sont notamment ces manuscrits qui firent l'âge d'or de Tombouctou au XVe siècle, une cité que décriront des explorateurs tels qu'Ibn Batouta ou Hassan Al Wazzan. ■

Musique universelle

Christian Leotta joue Beethoven à Alger

PAR LEILA MEROUANE

Invité par l'Institut culturel italien d'Alger, le grand pianiste italien, Christian Leotta, salué dans le monde par ses pairs et dont la grande pianiste américaine Rosalyn Truck disparue en 2003 a salué le talent, animera ce soir et jeudi prochain à l'auditorium Aïssa-Messaoudi de la Radio nationale deux concerts, durant lesquels il interprétera les sonates de Ludwig Van Beethoven. Le génie allemand fait partie de ses compositeurs préférés, dont il maîtrise le répertoire pour l'avoir travaillé dans sa presque totalité. Christian Leotta, qui a commencé ses études de piano à l'âge de 7 ans, en 1987, a interprété et enregistré les 32 sonates pour piano de Beethoven. Pour lui, le génie allemand « résume une grande partie de l'histoire de la musique et surtout le passage du classicisme au romantisme ». Avec Beethoven, a-t-il dit, lors d'un point de presse organisé à l'Institut italien, on assiste à l'une des transformations de la musique universelle et de son histoire et du passage du musicien « au service de la cour » à celui d'« artiste absolu ». Christian Leotta considère Beethoven comme « le plus grand connaisseur (du passé), le plus grand révolutionnaire (du présent) et le plus grand précurseur (du futur) ». Le pianiste italien animera une master-class demain matin à l'Institut national supérieur de musique (INSM) au profit des étudiants de cet établissement.



Peinture / Exposition

L'hymne à la nature et à la mer de Bachir Toudji

PAR DJAMEL BOUDAA

Le plasticien Bachir Toudji expose, jusqu'au 18 février au centre culturel Mustapha-Kateb (place Maurice-Audin, Alger-Centre), sa dernière collection consistant en des paysages et des peintures marines. « Dès fois, je vais à la campagne, et attiré par la beauté des paysages champêtres et la profusion de fleurs, dont les coquelicots, je fais des croquis. Une fois rentré à l'atelier, je commence à peindre », a indiqué l'artiste-peintre, qui, du temps où il était dans la marine marchande, visitait, lors des escales, des villages et faisaient aussi des croquis qu'il ramenait à Alger et les réalisait en tableaux. Les tableaux qu'il réalise mettent en relief la beauté des paysages algériens et des villages de la province des pays visités. Bachir Toudji, dont les œuvres évoquent aussi les maisons anciennes, les chaumières, les ponts, avec toujours la présence d'un berger gardant son troupeau, sont des peintures à l'huile réalisées avec la spatule. « J'aime beaucoup la peinture à l'huile, car elle donne plus d'expression ; avec l'aquarelle, on est limité », a confié l'artiste, ajoutant : « Je préfère, par ailleurs, aussi la spatule, car elle permet d'obtenir certains effets et donne des contrastes de couleurs et de lumière. » L'artiste, qui a



aussi mis en exergue la beauté de la mer à travers des peintures marines aux couleurs vives, évoque également les marchés de province hauts en couleur, ainsi que les ports avec leur animation particulière, en utilisant une gamme de couleurs complémentaires, donnant aux tableaux une grande fraîcheur, de la poésie et du mouvement. L'exposition, constituée de trente tableaux de format 65 cm x 54 cm, est un hymne à la nature, aussi bien champêtre que marine. « Je veux, dans mes œuvres, parler aussi de l'environnement et de l'écologie, car j'ai horreur du béton », a souligné l'artiste, qui préfère ne pas donner de titres à ses

œuvres afin, a-t-il dit, « de ne pas conditionner le visiteur ». « Je souhaite que celui ou celle qui regarde mes tableaux vive l'émotion et redécouvre la beauté de la nature », a ajouté Bachir Toudji, artiste-peintre autodidacte, mais ayant fréquenté, lors de ses escales à Marseille, l'Atelier Cézanne, où il a côtoyé des peintres d'une association. « J'étais membre de l'Atelier Cézanne et j'ai beaucoup appris auprès de cette association », a affirmé cet artiste-peintre qui a obtenu le 1er prix de la galerie Galaxie. « La peinture m'a apporté beaucoup de bonheur et m'a permis de développer ma sensibilité », a conclu l'artiste-peintre, in-

fluencé un peu par l'impressionnisme, un mouvement pictural de la période 1874-1886, marquant la rupture de l'art moderne avec la peinture académique, et caractérisé par des traits de pinceau visibles, une composition ouverte, l'utilisation d'angles de vue inhabituels, une tendance à noter les impressions fugitives et la mobilité des phénomènes climatiques et lumineux. Bachir Toudji, dont les peintres préférés sont Claude Monet, Camille Pissarro, Alfred Sisley et Pierre-Auguste Renoir, a exposé en Algérie, à la galerie Aïcha-Haddad, et à l'étranger, notamment à Libreville (Gabon) et à Marseille (France). ■

Mondial de handball

La FAHB tente de se dédouaner de la débâcle de l'EN

Le communiqué de la FAHB, signé par le président Bouamra, invite le sélectionneur à respecter les obligations de réserve contenues dans l'article 5 du contrat signé avec la fédération.

PAR MOUNIR M.

La Fédération algérienne de handball (FAHB) a « pondu » un communiqué avant-hier soir et qui nous est parvenu, dans lequel elle tente d'expliquer la débâcle de la sélection nationale lors du dernier Mondial qui vient de s'achever à Doha, au Qatar, avec la victoire finale de la France. D'emblée, le président de la FAHB, Saïd Bouamra, affirmera que l'équipe nationale a toujours été au centre des préoccupations prioritaires de la FAHB, en dépit de la charge de la structure gérant la discipline. « Tous les moyens ont été mis à la disposition de la sélection nationale », notera le communiqué de la FAHB, qui indiquera que le sacre décroché à Alger lui a valu une participation au Mondial avec pour objectif de décrocher le billet de la qualification au deuxième tour au moins pour améliorer son classement. Ainsi, et détaillant les actions menées par la FAHB pour tenter de préparer ce rendez-vous, le premier responsable du jeu à sept en Algérie notera qu'un programme de travail a été remis par le DTN à l'ensemble des techniciens des clubs de l'excellence, que ce soit en messieurs ou en dames, et ce, lors des réunions de concertation avec les concernés. Il soulignera aussi que l'entraîneur national a exercé sa mission en tant que seul responsable du staff, du choix et de la direction des joueurs, ainsi que du contenu et de la qualité de la préparation, « sans aucune immixtion ou ingérence de qui que ce soit ». Le président de la FAHB relèvera qu'un bon nombre de pays et de sélections n'ont pas eu droit à la même préparation que l'Algérie, qui a fait de nombreux stages à l'étranger. Aussi, la FAHB note qu'il y avait une aide logistique et finan-

cière importante de la part de certains sponsors, tel qu'Ooredoo et le groupe Benamor. Bouamra signalera qu'il regrette le fait que les résultats réalisés sont « non seulement les plus mauvais de la participation algérienne au Mondial et qu'ils restent en deçà des moyens mobilisés ainsi que des espérances des amoureux de la petite balle ». Le patron de la fédération ajoutera que « la FAHB a refusé de s'impliquer à chaud dans la polémique autour de cette participation au Mondial ». La fédération annonce qu'elle attend le bilan du sélectionneur national, qu'elle étudiera en cette fin de semaine, en invitant, en outre, ce dernier à mettre fin aux déclarations « mensongères » qu'il a lancées et à respecter les obligations de réserve contenues dans l'article 5 du contrat le liant à la FAHB. Elle terminera en appelant tout le monde à se mobiliser autour de la compétition que devra abriter l'Algérie cette année, à savoir les championnats du monde des moins de 21 ans.

5^e TITRE MONDIAL POUR LA FRANCE ET CLÔTURE EN APOTHÉOSE AU QATAR

La France a remporté pour la 5^e fois de son histoire le championnat du monde de handball masculin, en s'imposant en finale devant le Qatar sur le score de 25 à 22 (mi-temps : 14-11), dimanche à Doha. Les Français, avec cinq titres mondiaux, détiennent désormais le record de victoires en phase finale, après les titres décrochés en 1995, 2001, 2009 et 2011. De son côté, le Qatar est devenu le premier pays arabe et asiatique à atteindre la finale du Mondial. Plus tôt, la Pologne a décroché la troisième place du Mondial-2015 en s'impo-



sant devant l'Espagne, tenant du titre, sur le score de 29 à 28 (après prolongations). Par ailleurs, la compétition a pris fin à Doha en apothéose, par une cérémonie de clôture qui a marqué les esprits des présents à la salle Lusaïl. Comme lors de la cérémonie d'ouverture, les organisateurs n'ont pas lésiné sur les moyens pour en mettre plein les yeux aux 15 000 spectateurs, dont l'Emir du Qatar, Cheikh Tamim Ben Hamad Al Thani. Dès la fin de la finale entre le Qatar et la France, une trentaine de jeunes se sont affairés à couvrir le parquet de la salle en vue du début de la cérémonie. Le compte à rebours est enclenché sur les écrans montés à l'intérieur de la salle et les gens s'impatientaient dans les gradins. Au même moment, on vient poser un pupitre sur lequel apparaît le nouveau trophée du championnat du monde de handball offert par le Qatar (une main de handballeur en or avec un ballon). Puis le petit Fahed, mascotte de ce championnat du monde, apparaît en compa-

gnie de ses « amis », des filles et des garçons d'une dizaine d'années aux visages angéliques qui ont interprété, d'une seule voix, l'hymne officiel de la compétition, Live It, dynamique et coloré. Des troupes musicales se sont chargées de l'animation dans un jeu de lumière qui a offert à la salle Lusaïl un autre visage et une autre ambiance que ceux auxquels elle était habituée durant la compétition. Le président de la Fédération internationale de handball (IHF), l'Égyptien Hassan Moustafa, s'est chargé ensuite d'annoncer officiellement la fin de ce Mondial-2015, lequel a été, selon lui, le « meilleur jamais organisé depuis toujours », avant de remettre, en compagnie de l'Emir du Qatar, le trophée au capitaine de l'équipe de France, championne du monde, Jérôme Fernandez. La cérémonie s'est terminée par un gigantesque feu d'artifice à l'extérieur de la salle et retransmis sur les écrans géants à l'intérieur, résumant le succès réalisé par ce championnat du monde qui a tenu toutes ses promesses. ■

Jeux mondiaux-2015 (goal-ball)

L'EN dans le groupe B avec l'Iran et la Lituanie

La sélection algérienne de goal-ball évoluera dans le groupe B, avec notamment l'Iran et la Lituanie, lors des prochains jeux Mondiaux handisport (visuels), prévus du 8 au 18 mai à Séoul, en Corée du Sud, indique le site officiel de la Fédération internationale de sports visuels (IBSA). L'Algérie sera opposée à la Lituanie, l'Iran, le Canada, la Belgique, le Japon, l'Australie et le Venezuela, alors que le second groupe comprend la Turquie, l'Espagne, la République tchèque, la Chine, l'Allemagne, l'Égypte, la Co-



rée du Sud et le Mexique. Outre le goal-ball, l'Algérie devrait également être présente en athlétisme et en judo. Les jeux Mondiaux de Corée du Sud qualifieront les trois

premiers aux jeux Paralympiques de Rio-2016, alors que les trois autres tickets avaient été arrachés par le Brésil, les USA et la Finlande, lors du dernier Mondial d'Espoo, en

Finlande, où l'Algérie s'est fait éliminer au premier tour. Le système de compétition arrêté pour le tournoi des jeux Mondiaux de Corée du Sud, auquel prendront part seize sélections, est le même que les championnats du monde. Les seize sélections seront réparties en deux groupes de huit, les quatre premières équipes de chaque poule se qualifient aux quarts de finale qui se joueront vendredi matin. Le premier du groupe A affrontera le 4^e du groupe B et le 2^e du groupe A défilera le 3^e de l'autre groupe. ■

Championnat d'Algérie de full-contact et light-contact

Les athlètes de l'Ouest dominant la première phase

Les athlètes des écoles de l'Ouest ont dominé les épreuves de la première phase du championnat d'Algérie de full-contact et light-contact, clôturée samedi à la salle des Eucalyptus (Alger). Le président de la Fédération algérienne de full-contact de kick-boxing et disciplines assimilées, Rabah Medahi, s'est félicité de la réussite de l'évènement, soulignant qu'un énorme travail s'effectue au niveau des pôles de Relizane, Mostaganem, Oran et Tlemcen, qui ont engrangé de l'expérience au fil des années. « Nous avons noté l'émergence de deux athlètes

notamment, Abdelkader Aïchouch (-63,5 kg en full contact) et Ismaïl Mahiedinne (-63 kg en light contact), pour renforcer les rangs de la sélection nationale espoirs », a déclaré Medahi. 119 athlètes représentant 18 ligues de wilaya ont pris part aux épreuves de la première phase du championnat d'Algérie, qui a vu le déroulement de quatre finales en light-contact (-57 kg, -63 kg, -74 kg, -79 kg) et de six finales en full-contact (-51 kg, -57 kg, -63,5 kg, -71 kg, -75 kg, -81 kg). De son côté, l'entraîneur national, Adlene Alouali, a souligné que la compétition a été d'un bon

niveau dans les catégories de poids -57 kg, -63 kg, -74 kg, compte tenu du nombre d'athlètes inscrits dans ces catégories. « Notre priorité est la prospection de nouveaux talents pour renforcer les rangs de la sélection nationale. Notre objectif est de rassembler les meilleurs athlètes pour constituer une équipe nationale de niveau international et remporter des titres mondiaux », a déclaré l'entraîneur national. La deuxième phase du championnat d'Algérie de full-contact et light-contact se déroulera les 13 et 14 février. ■

Cyclisme / Grand Prix du col d'Aïn Zaâtout

Belmokhtar et Mansouri l'emportent

Les cyclistes algériens Boualem Belmokhtar (seniors) et Islam Mansouri (juniors) ont remporté la première édition du Grand Prix du col d'Aïn Zaâtout, disputé samedi dans la wilaya de Biskra, a-t-on appris dimanche auprès de l'instance fédérale. Belmokhtar, de la formation du CS Pétroliers, a parcouru les 105 km reliant la ville de départ, Biskra, au chef-lieu de la commune d'Aïn Zaâtout, en passant par les communes d'El Hadjeb, El Outaya et Branis, en 2:53'10» pour une vitesse moyenne de 36,38 km/h. Le podium des seniors est complété par ses deux coéquipiers Azeddine Lagab et Adil Barbari. Chez les juniors, Mansouri a couvert la même distance de 105 km en 3:06'34» pour une vitesse moyenne de 33,76 km/h, devant Ismaïl Medjahed du DM Chlef (3:10'22») et Moncef Belouanas du JTSW Batna (3:11'10»). Organisée par la ligue de Biskra, sous l'égide de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), cette épreuve d'un jour a réuni 56 coureurs de la catégorie seniors et 26 en juniors issus de 13 formations : GS Pétroliers, NR Dély Ibrahim, Sovac, ASSN, VC Mostaganem, VC Miliana, IRB El Kantara, MSP Batna, JTSW Batna, CS Constantine, Hamra Annaba, DM Chlef, équipe nationale.

Ligue 1 Quatre matches des 19^e et 20^e journées avancés

Quatre matches de la 19^e journée de la Ligue 1 algérienne de football ont été avancés au vendredi 6 février, au moment où les quatre matches restants se joueront le lendemain, selon la programmation publiée dimanche par la Ligue de football professionnel (LFP). Les matches avancés sont : USM Alger-RC Arba, NA Hussein Dey-ES Sétif, JS Saoura-MC Alger et ASO Chlef-JS Kabylie, au moment où MC El Eulma-CS Constantine, USM Bel Abbès-CR Belouizdad, MC Oran-USM El Harrach et MO Béjaïa-ASM Oran se joueront samedi. Une programmation favorable à certains clubs, comme l'USMA, le MCA et l'ASO, dont les matches de la 20^e journée ont été avancés au mardi 10 février et qui bénéficieront donc d'une journée de repos supplémentaire. Lors de la 20^e journée, le MCA accueillera le MOB à Bologhine, tandis que le MCEE rendra visite au CRB dans son antre du 20-Août. De son côté, l'ASMO recevra l'ASO Chlef au stade Zabana d'Oran, alors que l'USMH et l'USMA s'affronteront dans un chaud derby algérois, au stade de Mohammadia.

USM Alger

L'entraîneur Velud poussé vers la sortie

La direction de l'USM Alger s'est séparée de son entraîneur français, Hubert Velud « après une série de résultats non satisfaisants », a indiqué, dimanche, le site officiel du club de Ligue 1 algérienne de football. Velud, en place depuis novembre 2013 et avec lequel l'USMA a remporté le titre de champion de l'exercice 2013-2014, sera remplacé provisoirement par le directeur technique des jeunes catégories, Mustapha Aksouh, en attendant la nomination d'un nouvel entraîneur, ajoute la même source. L'USMA a mal débuté la phase retour en obtenant seulement un point en trois matches, ce qui lui a coûté d'être reléguée à la sixième place avec 26 points, accusant un retard de six unités sur le leader, le MO Béjaïa.

Côte d'Ivoire

Hervé Renard salue la prestation des Fennecs

Le sélectionneur de l'équipe ivoirienne de football, Hervé Renard, a estimé que la Côte d'Ivoire a battu dimanche à Malabo une sélection d'Algérie (3-1) qui « reste la meilleure du tournoi », aux quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2015) en Guinée équatoriale. « Ce soir, nous avons battu la meilleure équipe de ce tournoi. Il fallait rester lucides, bien organisés et commettre moins de fautes. Nous avons eu une période de flottement juste après le but encaissé, où je m'attélais à organiser mon équipe. Quand on possède des joueurs de la trempe de Bony et de Gervinho, offensivement, on aura toujours l'opportu-

Éliminés en quarts de finale de la CAN 2015

Des Verts qui manquent d'expérience et de rythme

Un tournoi, ça se gagne avec une domination sur tous les plans, notamment physique, tactique et mental, et pas uniquement sur le plan de la possession de balle.

PAR MOUNIR M.

La sélection nationale a payé le prix de sa naïveté lors de ce match des quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations face à la Côte d'Ivoire. En effet, il semblerait que cette équipe, donnée favorite en force pour le sacre final, n'est pas encore prête à cent pour cent et sur tous les plans pour arracher un titre majeur. La preuve est que les joueurs de l'EN laissaient trop d'espaces à l'adversaire, qui a profité de chaque parcelle de terrain pour imposer sa loi. Le fait que les Ivoiriens aient abusé d'un jeu physique a aussi déstabilisé les capés de Gourcuff, qui n'étaient pas habitués à ce genre de situation et qui ont cédé au jeu de la provocation, ce qui les poussé à se chamailler avec l'arbitre, alors qu'ils auraient dû s'adapter à cette situation et tenir bon. Le jeu naïf a été aussi visible sur les coups de pied arrêtés, où on laissait des attaquants redoutables comme Boney et Gervinho sans aucune surveillance. Ce qui a été fatal, étant donné qu'ils avaient inscrit les buts des Eléphants. Un match, ça se gagne tactiquement, physiquement et mentalement, et pas seulement techniquement, et c'est pour cela que la domination sur le plan de la possession de balle n'est pas suffisante à elle seule. Par ailleurs, il faut savoir qu'au départ et sur le plan de la liste des 23 joueurs convoqués en sélection, il y avait déjà des erreurs, surtout que le coach a trouvé des difficultés lors de ce tournoi pour le poste de défenseur axial avec les forfaits de Belkalem et ensuite de Halliche pour se retrouver avec un Bougherra qui a fait ce qu'il pouvait, et dont le rôle devait se limiter normalement à la gestion du groupe avec l'expérience qu'il cumule. Le technicien français tout comme un bon nombre de joueurs découvrent pour la première



CHRISTIAN GOURCUFF DEVRAIT RESTER

fois l'Afrique, et ce tournoi est venu trop tôt pour eux, même si cela peut être considéré comme une expérience enrichissante dont ils doivent en tirer les leçons. Beaucoup de travail reste à faire pour cette équipe pour dominer le football africain à l'avenir et décrocher un titre sur ce plan. Elle doit tout de suite se remettre au travail pour préparer les prochaines échéances qui l'attendent. Réagissant à l'élimination précoce des Verts, le sélectionneur Christian Gourcuff l'a qualifiée de «cruelle», tout en défendant la performance de son équipe. «Ce n'est pas la meilleure équipe qui a gagné ce soir. Sur le plan du jeu et de la volonté, y a rien à reprocher à l'équipe, même s'il y eu un problème d'efficacité, avec peu d'occasions. Pour moi, il s'agit d'une élimination cruelle », a-t-il affirmé lors d'une conférence de presse. Il a estimé que les Verts « ne méritaient pas cette élimination ». « Le deuxième but nous a fait mal, au moment où nous voulions prendre l'ascendant. L'adversaire n'était pas facile pour nous. Le football est une question d'efficacité. C'est dommage qu'on n'a pas pu concrétiser les occasions procurées », a-t-il regretté. Appelé à dresser le bilan de la participation algérienne lors de cette 30^e CAN, Gourcuff s'est dit « déçu » sur le plan du « rythme de jeu ».

Le sélectionneur de l'équipe algérienne de football, Christian Gourcuff, devrait être maintenu à la tête des Verts, en dépit de l'élimination aux quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2015) en Guinée équatoriale, dimanche à Malabo face à la Côte d'Ivoire (3-1), a appris l'APS auprès de la Fédération algérienne de football (FAF).

Gourcuff, qui avait succédé au Bosnien Vahid Halilhodzic, en août dernier, avec un contrat objectif qui stipulait de mener les Verts au dernier carré de la CAN-2015, continuera ainsi à diriger les Verts, lui qui s'est dit « prêt à rester ».

« Si les responsables veulent que je continue à travailler, y a pas de soucis, je suis prêt à rester », a affirmé le technicien breton à l'issue du match face à la Côte d'Ivoire. Après avoir échoué à mener les Verts aux demi-finales de la CAN-2015, Gourcuff aura à préparer les prochaines échéances, à commencer par les éliminatoires de la CAN-2017, qui débiteront au mois de juin prochain. ■

Tout en exprimant ses regrets après la défaite Madjid Bougherra estime que les Verts ont de l'avenir

Le capitaine de l'équipe algérienne de football, Madjid Bougherra, a indiqué dimanche que le match face à la Côte d'Ivoire (défaite 3-1), disputé à Malabo, comptant pour les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2015) en Guinée équatoriale, était « son dernier officiel » avec les Verts. « C'était mon dernier match officiel. En football, il faut savoir tourner la page. Je remercie le coach de m'avoir fait confiance, je remercie l'Équipe nationale. Avec Gourcuff, il y a

de l'avenir, et ça reste mon point de vue personnel », a affirmé Bougherra lors d'une conférence de presse à l'issue de la partie. Le sociétaire d'Al Fujairah (division 1 émiratie) avait annoncé qu'il allait prendre sa retraite internationale à l'issue de la CAN-2015. Le joueur, qui a honoré face aux Eléphants sa 70^e sélection, prendra part au mois de mars prochain au match amical prévu face au Qatar, à Doha. Revenant sur la « cruelle » élimination des Verts aux quarts de finale de la

30^e CAN, Bougherra évoque des « regrets ». « Nous avons beaucoup de regrets sur ce match-là, on méritait un meilleur résultat. Nous avons eu des occasions que nous n'avons malheureusement pas pu concrétiser. Cette équipe est jeune avec une moyenne d'âge de 23-24 ans, elle pourra participer à trois CAN », a-t-il ajouté. Et d'enchaîner : « C'est à travers les défaites qu'on progresse. On est très déçus de perdre, mais il faut accepter la loi du football. » ■

Supercoupe d'Afrique Cascade de blessures chez Al Ahly avant d'affronter l'ESS

L'attaquant Mohamed Nadji Djedou et le gardien de but Ahmed Adel Abelmounaam devraient déclarer forfait pour le match de leur équipe, Al Ahly du Caire, face à l'ES Sétif, en finale de la Supercoupe d'Afrique de football, prévue pour le 21 courant à Blida (50 km d'Alger), selon une déclaration du manager général du club égyptien, Wail Gomaâ, à la presse locale. Outre ces très probables forfaits, l'incertitude plane aussi sur la participation du capitaine d'équipe, Hossam Ghali, lui aussi blessé, alors que l'infirmerie de l'équipe a admis encore deux autres joueurs : Saâdeddine Samir et Louai Wail, qui ont contracté des blessures lors de la séance d'entraînement de dimanche, ajoute la même source. L'ancien défenseur central des Pharaons a fait savoir, en outre, que la délégation de son équipe se rendra à Alger le 19 février, soit 48 heures avant le match.

Crise inextricable à l'APW de Béjaïa

Un imbroglio politico-administratif

La crise qui secoue l'Assemblée populaire de la wilaya (APW) de Béjaïa depuis plus de deux mois risque de perdurer. Les deux parties antagonistes, qui se disputent les postes de vice-présidents et la présidence de certaines commissions permanentes au sein de l'APW, campent sur leurs positions.

DE BÉJAÏA, CHAFIK AÏT M'BAREK

Le FFS et son allié le RND qui veulent rester aux commandes de l'assemblée, d'un côté, et la nouvelle majorité composée des élus RCD, FLN et Forum socialiste pour les libertés et la démocratie (FSLD), d'un autre côté. Alors que ce bloc de l'opposition tente de faire valoir la loi du nombre, puisqu'il jouit d'une majorité absolue de voix, pour imposer un renouvellement de l'exécutif et la restructuration des commissions de l'APW, l'alliance FFS-RND - qui détient le pouvoir depuis deux années - ne semble pas près de lâcher du lest. Pour preuve, la dernière session extraordinaire à laquelle avait appelé le président, Mohamed Bettache, s'est terminée en queue de poisson. Programmée pour la journée du 28 janvier passé, cette réunion avait un seul point à l'ordre du jour, à savoir : la conformité de l'Assemblée aux textes et règlements, suite à l'exigence maintes fois réitérée par la nouvelle majorité, à savoir le renouvellement de l'exécutif de l'APW et la restructuration des commissions permanentes. Néanmoins, le P/APW, d'obédience FFS, a dû intervenir, quelques minutes seulement après l'ouverture de la séance, pour suspendre les travaux et décider du report sine die de cette session tant attendue. Une décision motivée par l'incident ayant entaché, une fois de plus, la séance de travaux en plénière. Une véritable cacophonie générée par cette confrontation entre des élus FFS et ceux de l'opposition a failli dégénérer. Mais ce qui a vraiment fait monter d'un cran la tension au sein de l'assemblée, ce



sont la présence de personnes étrangères à l'APW, très majoritairement proches du FFS, venues assister en tant qu'observatrices à la session, qui ont fini par se mettre de la partie. Des bousculades, des invectives, des insultes, des grossièretés à la limite de l'indécence... Un spectacle plutôt désolant dans lequel est plongée la salle des délibérations de l'assemblée, transformée, l'espace de quelques minutes, en une véritable arène. Cet incident constitue, aux yeux de certains observateurs de la scène politique locale, un précédent grave dans les annales d'une institution censée représenter dignement la population. Visiblement très embarrassé par ce qui venait de se passer dans la salle des délibérations, le P/APW, Mohamed Bettache, a tenu à déplorer, au cours d'un point de presse improvisé en marge de cette session avortée, un tel dérapage qu'il qualifie d'« inacceptable ». « Nous sommes tous élus pour une même mission au service du citoyen : servir et non se servir. L'intox semée par une poignée d'individus ne

sert aucunement l'intérêt de notre population, c'est ce qui nous a amenés à cette situation que j'ai dénoncée le premier », s'est indigné le président de l'APW. Pour sa part, la nouvelle majorité représentée par les élus de l'opposition n'a pas tardé à réagir à cet énième report de l'assemblée qu'il considère comme « un coup monté de toutes pièces pour gagner du temps ». Dans sa déclaration transmise à la presse, la nouvelle majorité fera remarquer que « le blocage de l'Assemblée populaire de wilaya de Béjaïa vient, aujourd'hui, d'être assumé pleinement et honteusement par son président. La règle démocratique, par la fuite en avant, la violation de la loi et l'irresponsabilité de la minorité du groupe FFS à l'APW et de leurs courtisans, est transgressée contre la volonté de la nouvelle majorité ». « Acculé, le président de l'APW, otage de cercles maffieux inquiets de la perte de leurs privilèges, choisit de recourir aux artifices de l'agitation. La foire orchestrée, aujourd'hui, discrédite et humilie ses auteurs qui ne peuvent plus se tar-

guer du respect de la volonté populaire et du choix de la majorité », notent encore les élus du RCD, du FLN et du FSLD dans leur document. « Complaisant et complice du marasme que vit notre wilaya depuis des années, le FFS vient par son refus de se conformer au choix de la majorité d'aggraver la situation plus qu'inquiétante que vit notre région. Refuser le libre jeu démocratique est maintenant clairement revendiqué et assumé par le FFS pour se maintenir, indignement et illégalement, aux commandes de notre Assemblée », ont-ils souligné. Les rédacteurs de la même déclaration, poursuit-on dans le même document, estiment, par ailleurs, que « l'illégitimité ne doit plus présider lâchement aux destinées de notre wilaya qui a trop souffert de l'incompétence et de la désinvolture de ceux qui ont compromis le destin de toute la région ». Enfin, les élus de la coalition de l'opposition affirment que « notre majorité, renforcée et déterminée, exige qu'il soit mis fin à la violation de la loi et à se conformer aux choix du peuple ». ■

En réaction à l'incident survenu récemment à la cour d'Alger
Action de solidarité des avocats de Bouira

DE BOUIRA, S. SEDDIKI

Une centaine d'avocats du bâtonnat de Bouira se sont rassemblés dans la matinée d'hier devant le siège de la cour de leur wilaya en signe de solidarité avec leur collègue du barreau d'Alger, agressé la semaine dernière par un policier en service à l'intérieur du siège de cette juridiction. Ce mouvement, auquel ont pris part une centaine de robes noires, a été organisé par le bâtonnat de Bouira, nouvellement créé. « C'est de notre devoir. Il faut condamner cet acte inadmissible. Nous sommes entièrement solidaires avec notre camarade victime de cette dérive », a déclaré un avocat contacté par téléphone. Des membres de ce bâtonnat sont catégoriques, car, soulignent-ils, il n'est plus question de tolérer des dérives aussi graves. Pour rappel, la semaine écoulée, un avocat a été agressé par un policier en faction au niveau de la cour d'Alger. Le policier en question aurait, selon des informations rapportées par la presse, intimé l'ordre à l'avocat de porter sa robe ou de quitter la cour. L'altercation entre les deux personnes a mal tourné, puisque, par la suite, les policiers ont embarqué l'avocat. Un fait qui n'a pas laissé indifférents les avocats, en particulier le Conseil de l'ordre des avocats d'Alger, qui ont vite réagi, en appelant à une journée de protestation organisée mercredi dernier. La Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), qui a été saisie de l'affaire, a pris les premières mesures, en suspendant le policier responsable de cette dérive, qui a présenté ses excuses au bâtonnier d'Alger. Dans son communiqué rendu public au lendemain de cet incident, le Conseil de l'ordre avait rappelé les « engagements » des uns et des autres « à faire en sorte que de tels dérapages n'aient plus lieu, que les auteurs soient sanctionnés, que des mesures allant dans le sens de la protection de l'immunité de la profession d'avocat soient prises ». A Bouira, toutes les audiences programmées au niveau des tribunaux et même de la cour de justice ont été reportées pour cause de ce mouvement de protestation et de solidarité, a précisé une avocate.

Tribunal criminel d'Alger

Le procès des 34 terroristes reporté au 5 mars prochain

PAR FAYÇAL DJOUDI

Le tribunal criminel d'Alger a reporté, hier, au 5 mars prochain, le procès des 34 terroristes, dont 14 en détention provisoire, 4 sous contrôle judiciaire et 16 en fuite, accusés de douze chefs d'inculpation, et ce, pour motif d'« absence des avocats de 5 des accusés ». Ainsi, le procès de pas moins de 34 individus impliqués dans la création dans les régions du Centre en 2012 d'une organisation terroriste responsable de plusieurs assassinats, rapt et poses de bombes sur la voie publique, a été reporté par M. Ben Kharchi Omar, qui a présidé cette audience. La salle d'audience était pleine quand la séance s'est ouverte en milieu de matinée. Les 20 inculpés sur les 34 ont tous comparu devant le tribunal, mais certains d'entre eux n'avaient pas d'avocats. Raison pour laquelle le juge Ben Kharchi a décidé de reporter le procès au 5 mars. « 5 des inculpés n'avaient pas d'avocats et certains témoins n'étaient pas présents à l'audience », a-t-elle expliqué. Sur un total de 27 témoins, 2 étaient absents. Parmi les prévenus figurait Djamilia Odia, native de l'une des régions montagneuses de Tizi-Ouzou, ayant été dénoncée par l'un des terroristes arrêtés. Lors de son audition, ce terroriste a reconnu qu'il se rendait souvent chez elle pour se cacher et pour procurer de la nourriture aux éléments des groupes terroristes et spécialement pour le groupe terroriste connu sous l'appellation de « Djound El Khilafa ». Ainsi, elle est accusée d'apologie et financement d'un groupe terroriste. Idem pour son mari et son fils âgé de 18 ans. Par ailleurs, les accusés et leurs avocats présents à l'audience ont exprimé leur mécontentement quant à ce report, les mis en cause étant en détention depuis 30 mois.

Encore un tremblement de terre à Hammam Melouane

Plus de peur que de mal

Une secousse tellurique de magnitude 4,8 sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée dimanche à 21h06 (heure locale) dans la wilaya de Blida, a annoncé le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG). Contacté par la radio Chaîne III, Mohamed Hamadache, chercheur au CRAAG, a confirmé qu'il s'agit bien d'un « séisme et non d'une réplique », en précisant que son épicerie a été localisé à 4 km au sud-est de Hammam Melouane. De son côté, le chargé de la communication de la Protection civile, le lieutenant-colonel Farouk Achour, joint hier matin, a assuré qu'il n'a été enregistré ni dégâts matériels ni blessés. Le même responsable a rappelé dans ce cadre « les procédures habituelles de son institution dans pareils cas ». « Nos éléments sont déployés automatiquement sur le terrain après que les informations soient recueillies auprès de nos véhicules de reconnaissance », a-t-il affirmé. Hammam Melouane est une localité tristement connue pour ses mouvements sismiques. Dernier en date, le 23 décembre 2014, suite à quoi,

d'importants dégâts ont été enregistrés. Cette secousse tellurique, d'une magnitude de 4,9 sur l'échelle ouverte de Richter, suivie de plusieurs répliques, avait contraint de nombreux citoyens résidant dans la commune de Hammam Melouane à se ruer dans la rue. Des habitations avaient été fortement endommagées, dont certaines se sont partiellement effondrées. L'on se rappelle également que le tronçon routier reliant le chef-lieu de commune au quartier El Makrouane avait été fermé à la circulation en raison de l'effondrement d'une partie de la chaussée. Ce jour-là, de nombreux blessés avaient été évacués vers les structures sanitaires proches de la région. Huit secousses dépassant les 3 degrés sur l'échelle de Richter ont été enregistrées à Hammam Melouane depuis le séisme du mercredi 17 juillet 2013, de magnitude 5,1. C'était, pour rappel, en plein mois de Ramadan, quand les populations avaient été réveillées de leur sommeil. Mis à part quelques blessés légers, une grande panique s'était emparée des populations et la secousse avait fait des dégâts matériels considérables

causés à des habitations vétustes. Les localités les plus affectées étaient El Bordj, Hammam Melouane et Magtaâ Lazreg. Dans cette localité, située à l'entrée de la commune, la secousse a causé d'énormes dégâts. Des plafonds et des pièces entières se sont complètement effondrés. Alors que se passe-t-il donc pour que la Terre se mette à trembler ces derniers temps sans discontinuer, à Alger, Blida, Tipasa et Hammam Melouane ? Les spécialistes diront que c'est là une activité sismique normale. Pour le citoyen, ces secousses à répétition n'augurent rien de bon, au vu des mouvements de panique qui les ont suivies. Compte tenu de sa localisation dans une zone de convergence de plaques, l'Algérie est une région à forte sismicité. Au cours de son histoire, elle a subi plusieurs séismes destructeurs. Parmi les plus désastreux on peut citer : 1715, séisme d'Alger, 20 000 morts ; 1954, séisme d'Orléansville (El Asnam), magnitude 6,7, 1200 morts, 20 bâtiments détruits ; 1980, séisme d'El Asnam, magnitude 7,1, 2 600 morts. C'est dire que le « pire » pourrait survenir à tout moment. ■